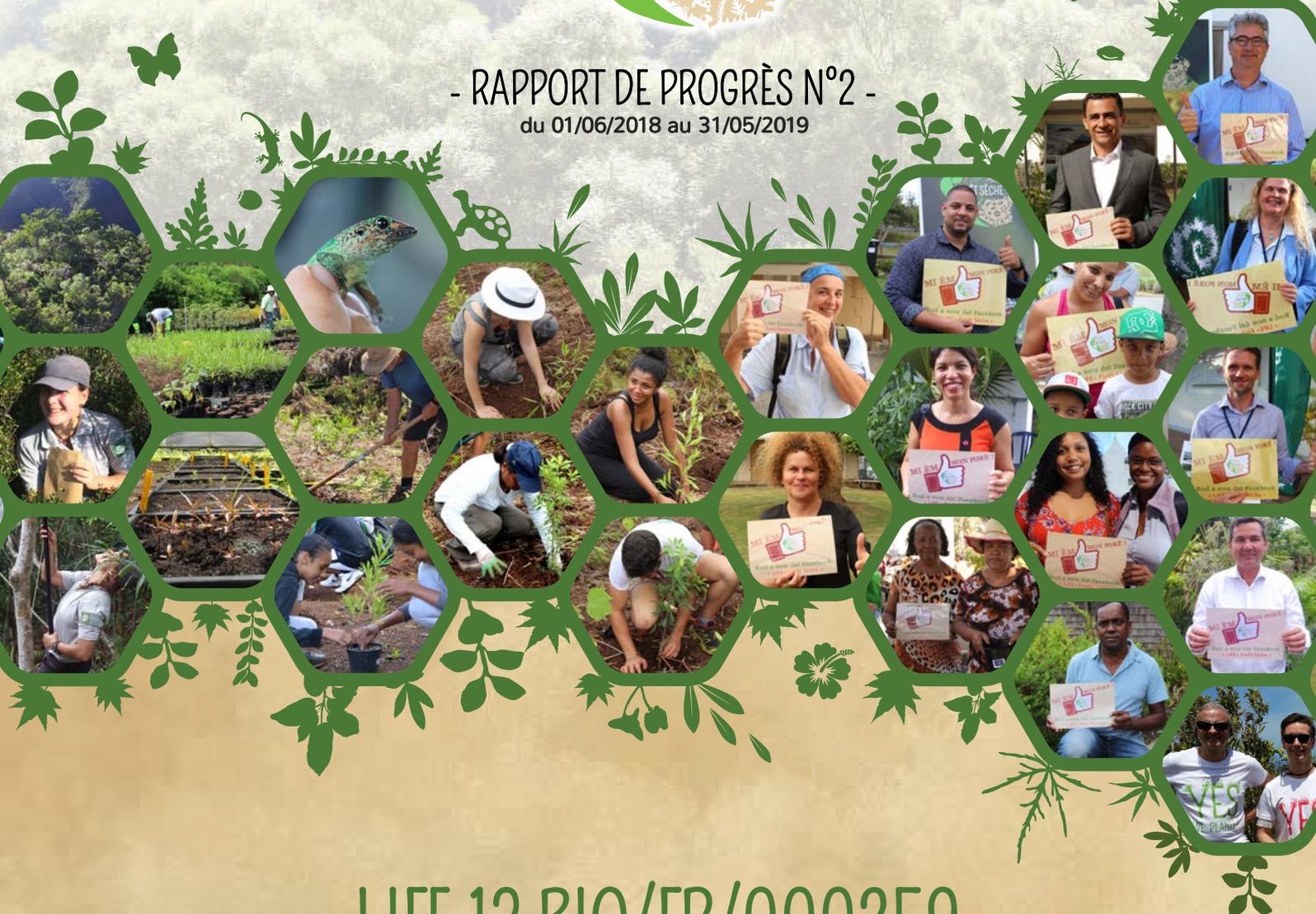


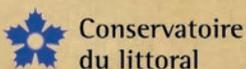


- RAPPORT DE PROGRÈS N°2 -
du 01/06/2018 au 31/05/2019



LIFE 13 BIO/FR/000259

« Démonstration d'une approche innovante pour
la conservation de la forêt semi-sèche
de l'île de La Réunion »





- RAPPORT DE PROGRÈS N°2 - du 01/06/2018 au 31/05/2019



LOCALISATION DU PROJET Ile de La Réunion (97400)

DATE DE DÉMARRAGE 01/10/2014

DATE DE FIN 30/09/2020

BUDGET TOTAL 2 852 003 €

CONTRIBUTION DE L'EUROPE (50%) 1 426 001 €

NOM DU BÉNÉFICIAIRE Parc national de La Réunion

PERSONNE RESSOURCE Pascal TRUONG

ADRESSE POSTALE 258 rue de La République, 97431 La Plaine des Palmistes

TÉLÉPHONE/ FAX 02.62.41.47.41/ 02.62.72.16.19

COURRIEL pascal.truong@reunion-parcnational.fr

SITE INTERNET www.foretseche.re



Conservatoire
du littoral



SOMMAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS	3
1 – PRÉAMBULE	5
2 – SYNTHÈSE DU PROJET	5
2.1. État d'avancement au 31/05/2019	5
2.2. Évaluation de la viabilité des objectifs et du plan de travail	11
2.3. Problèmes rencontrés	11
3 – PARTIE ADMINISTRATIVE	11
3.1. Ressources humaines	11
3.2. Gouvernance du projet	12
3.3. Interactions avec la Commission	13
4 – PARTIE TECHNIQUE	14
4.1. Progrès et résultats par action	14
A/ <u>CONNAÎTRE</u> : actions préparatoires	
A1 - Analyser les interactions faune-flore	14
A2 - Intégrer les espèces herbacées indigènes dans la lutte contre les espèces invasives	15
A3 - Créer les conditions favorables à une lutte biologique contre la liane papillon	16
A4 - Décrire et cartographier les habitats cibles	16
A5 - Animer et valider les protocoles des travaux écologiques et de suivi	17
A6 - Répondre à la réglementation en vigueur sur les espèces protégées	17
C/ <u>AGIR</u> : actions concrètes de conservation	
C1 - Récolter, stocker des semences et accompagner la mise en place d'arboretums	18
C2 - Travailler sur les espèces indigènes présentant un défaut de reproduction	21
C3 - Développer un réseau de production pérenne en espèces indigènes	22
C4 - Recréer un continuum écologique	25
C5 - Intégrer les tortues terrestres à la dynamique de la forêt sèche	31
C6 - Restaurer une population de Gecko vert de Bourbon	32
D/ <u>CAPITALISER</u> : actions de suivi	
D1 - Suivre et évaluer les travaux conservatoires	33
D2 - Évaluer l'impact socio-économique et les services écosystémiques rendus	37
E/ <u>RAYONNER ET SENSIBILISER</u> : actions de communication	
E1 - Mettre en place une stratégie de communication spécifique au projet	38
E2 - Réaliser un site Internet dédié au programme	41
E3 - Positionner des panneaux de présentation du projet	42
E4 - Animer des projets d'éducation à l'environnement et au développement durable	44
E5 - Organiser des chantiers bénévoles pour impliquer la population	45

E6 - Valoriser les avancées auprès des professionnels de l'environnement	46
E7 - Rédiger un rapport de vulgarisation du projet	47
E8 - Organiser un colloque international de restitution du projet	48
E9 - Former au besoin de préserver la forêt semi-sèche	49
F/ FEDERER : actions de gestion de projet	
F1 - Coordonner et suivre la mise en œuvre du projet	50
F2 - Organiser une gouvernance territoriale	51
F3 - Inscrire le projet dans le réseau ultra-marin	53
F4 - Élaborer un plan de communication après-LIFE	55
F5 - Organiser l'audit externe du projet	55
4.2. Synthèse des progrès envisagés jusqu'au rapport final	56
4.3. Impacts liés à la mise en œuvre du projet	58
5/ PARTIE FINANCIÈRE	59
5.1. État des dépenses au 31 mai 2019	59
5.2. État des co-financements au 31 mai 2019	60
ANNEXES	61

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AD2R	Association développement rural Réunion
ADIR	Association pour le développement industriel de La Réunion
AGE	Prologiciel de comptabilité publique
AGR	Activités génératrices de revenus
AreE	Association réunionnaise d'écologie
AO	Appel d'offres
AMO	Assistance à maîtrise d'ouvrage
APN	Amis des plantes et de la nature
ATEN	Atelier technique des espaces naturels
BAC PRO	Baccalauréat professionnel
BEST	<i>Biodiversity and ecosystem services in territories of european overseas</i>
BNOI	Brigade de la nature de l'Océan Indien
BTS	Brevet de technicien supérieur
CA	Conseil d'administration
CAUE	Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
CEN-NC	Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Calédonie
CBN-CPIE	Conservatoire botanique national, centre permanent d'initiatives pour l'environnement
CCI	Chambre de commerce et de l'industrie
CCTP	Cahier des clauses techniques particulières
Cdl	Conservatoire du littoral
CE	Commission européenne
cf.	Confère
CG	Conseil général
CGPME	Confédération des petites et moyennes entreprises
CIFRE	Convention industrielle de formation par la recherche
CIRAD	Centre international de recherche agronomique et de développement
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale
CNPN	Conseil national de protection de la nature
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
COREXERUN	Conservation, restauration et reconstitution des habitats semi-xérophiles du massif de La Montagne sur l'île de La Réunion
CoVal	Comité de valorisation
CR	Conseil régional En danger critique d'extinction
CS	Conseil scientifique
CSRPN	Conseil scientifique régional de protection de la nature
De g. à dr.	De gauche à droite
DEAL	Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DFCI	Défense des forêts contre les incendies
DOM	Département d'Outre Mer
E2CR	École de la deuxième chance de La Réunion
EDLN	Éclaireurs de la nature
EEDD	Éducation à l'environnement et au développement durable
EEE	Espèce exotique envahissante
EJP	École du jardin planétaire

EN	En danger
ENS	Espace Naturel Sensible
EPLFPA	Établissement public d'enseignement et de formations professionnelles agricoles
éq.	Équivalent
FNH	Fondation Nicolas Hulot
FLO3	Base de données des récoltes du PNRun
FS	Forêt sèche
GCEIP	Groupement pour la conservation de l'environnement et l'insertion professionnelle
GDZCOI	Gestion durable des zones côtières de l'océan Indien
GEMEAU	Gestion et maîtrise de l'eau
GMF	Garantie mutuelle des fonctionnaires
GMNF	Gestion des milieux naturels et de la faune
GPS	Global positioning system (système de positionnement mondial)
H/j	Nombre d'homme(s) par jour
IAE	Institut d'administration des entreprises
JIR	Journal de l'île de La Réunion
LEGTA	Lycée d'enseignement général et technologique agricole
LIFE+	L'instrument financier de l'Union européenne pour la protection de l'environnement
M1	Master première année
MAD	Mission d'appui au développement
MC-T	Mesure compensatoire terrestre
MWF	<i>Mauritian wildlife foundation</i>
NC	Non concerné
NRL	Nouvelle route du littoral
NOI	Nature océan Indien
ONF	Office national des forêts
ONG	Organisation non gouvernementale
PAPAM	Plantes aromatiques à parfum et médicinales
PDC	Plan directeur de conservation
PEAC	Parcours d'éducation artistique et culturelle
PME	Petites et moyennes entreprises
PNA	Plan national d'action
PNRun	Parc national de La Réunion
RUC	Règlement d'usage catégoriel permettant d'obtenir le label Esprit parc
RUP	Région ultra-périphérique
SAPEF	Société d'aménagements paysagers et forestiers
SC	Service civique
SCIC	Société coopérative d'intérêt collectif
SEOR	Société d'études ornithologiques de La Réunion
SIG	Système d'information géographique
SGH	Secrétariat général des hauts de La Réunion
SREPEN	Société réunionnaise d'étude et de protection de l'environnement
STAV	Science et technologie de l'agronomie et du vivant
UICN	Union internationale de conservation de la nature
UNESCO	Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

1 – PRÉAMBULE

La création du Parc national et l'ouverture du fonds LIFE aux territoires ultra-marins en 2007 ont permis de lancer une dynamique de territoire unique dans le domaine de la lutte contre l'érosion de la biodiversité à La Réunion.

Depuis le premier projet LIFE démarré en 2009, cinq se sont succédés. **En moins de 10 ans, La Réunion est devenue une référence dans le pilotage et la mise en exécution de ce fonds européen dans l'Outre-mer.**

En 2010, l'intégration de la Grande-Chaloupe au bien classé au patrimoine mondial de l'UNESCO a été motivée par la biodiversité exceptionnelle que représente la forêt semi-sèche. La préservation de cet habitat forestier est désormais au centre de toutes les attentions : « *La forêt sèche lé en lèr !* »

Avec le projet LIFE+ Forêt Sèche (2014-2020), le Parc national de La Réunion aux côtés du Conservatoire du littoral, de l'État (DEAL), du Département et de la Région Réunion poursuit son combat pour la reconquête de la biodiversité réunionnaise.

Dans la continuité du projet LIFE+ COREXERUN (2009-2014), l'enjeu est désormais de **pérenniser la préservation de la forêt semi-sèche**, un patrimoine naturel et culturel unique au monde qui, sans l'intervention de l'homme, serait voué à disparaître sous la pression grandissante des espèces exotiques envahissantes.

Ce document retrace les avancées du projet LIFE+ Forêt sèche réalisées sur la période du 01 juin 2018 au 31 mai 2019 et répond aux différents courriers de la Commission européenne réceptionnés à la suite de la transmission du précédent rapport ou de la mission de l'équipe externe à La Réunion.

La trame du présent rapport de progrès n°2 s'inspire de celle de nos collègues du projet LIFE+ Pétrels à qui vous avez adressé des retours très positifs. Nous partageons leur fierté et leur engagement pour la conservation des espèces et des milieux naturels de notre île et nous joignons à eux pour vous remercier chaleureusement de nous accorder votre confiance depuis maintenant 10 ans. Sans le soutien de l'Europe nous n'en serions pas là aujourd'hui. Merci !

2 – SYNTHÈSE DU PROJET

2.1. État d'avancement au 31/05/2019

Au 31 mai 2019 :

- **Le projet en est à 71 % de sa durée d'exécution (51 mois sur les 72 prévus)**
- **Le budget est consommé à 60 %.**
- **Les actions concernées par la période du présent rapport ont été engagées.**
- **Aucun retard ou problème majeur n'est observé.**

Toutes les actions du projet sont maintenues et rien ne remet en cause l'atteinte des objectifs fixés. Les actions concernées par la période couverte par le présent rapport ont toutes été lancées.

A retenir :

- 15 actions en cours ont expérimenté un retard dû essentiellement à un recrutement tardif et échelonné de l'équipe projet. Sont concernées C1 à C6, D1, E1 à E4, E6, E9, F1 et F3. Comme justifié dans chacune des fiches action, **ces retards sont résorbés.**

- 1 action a démarré avec 10 mois d'avance. Il s'agit de E5 qui porte sur les chantiers bénévoles. Ce démarrage anticipé a été porté par l'enthousiasme de la société civile à prêter main forte au projet. Ils ont déjà été **1 782 bénévoles** à rejoindre l'aventure sur les 840 initialement prévus soit un **taux de réalisation de 212 %**.

Sur cette même action l'objectif initial de 42 chantiers participatifs a été dépassé et s'élève à 65 soit un **taux de réalisation de 155 %**.

- 1 autre action a démarré avec 2 ans et 9 mois d'avance. Il s'agit de l'action D2 qui bénéficie, hors fonds LIFE, de l'intervention d'une **doctorante**, anciennement stagiaire sur le projet.
- L'avancement du taux de consommation du budget est conforme aux prévisions initiales. Une accélération a lieu depuis la **mise en exécution des marchés publics** relatifs à la commande des travaux écologiques (+22 % en 7 mois).
- **L'équipe permanente est complète et stable** depuis le démarrage du projet ce qui a permis une montée en puissance de la réalisation des actions et un rattrapage des différents retards. Seule une vacance de 3 mois (octobre à décembre 2018) et un changement de personne sur le poste de chargé de développement local a eu lieu sans avoir d'impact sur le projet. Ce *turn over* aura permis de réorienter les missions de ce poste dorénavant organisées autour du développement et de l'exécution d'une stratégie de mécénat environnemental en vu de préparer l'après-projet.
- Le retard dû au recrutement tardif et échelonné de l'équipe aura eu pour conséquence positive de permettre l'ouverture d'**un poste supplémentaire de chargé de mission suivi de travaux** et d'**un trinôme de services civiques** (*turn over* tous les 8 mois) sur les fonds non consommés (cf. partie administrative – 3.1. Ressources humaines). La Commission avait donné son accord de principe dans son courrier du 11 janvier 2017.
- Les **locaux professionnels**, dédiés au projet et financés sur les frais généraux, sont toujours localisés au 16 rue Mazagran à Saint-Denis, à proximité immédiate du site d'intervention du projet.
- La **convention cadre** et les **conventions bilatérales** (Cdl, DEAL, Région et Département) sont signées.
- Les **3 conventions d'application de la Charte** du Parc national ont été signées avec les communes ciblées par le projet. Depuis 3 ans, ces collectivités mettent à disposition les sites et les moyens humains et matériels nécessaires à la production des plants (Action C3).
- **68 378 plants** ont été **produits** soit 57 % de l'objectif fixé ce qui est très satisfaisant.
- **49 043 jeunes arbres** ont été **plantés** soit 61 % de l'objectif fixé qui sera atteint en avril 2020.
- La **1ère translocation animale** à La Réunion a eu lieu avec succès. **50 geckos vert de Bourbon** ont été réintroduits au lieu des 20 prévus soit un **taux de réalisation de 150 %** par rapport à l'objectif initial.
- Le projet bénéficie d'une **identité visuelle** : une stratégie de communication et une charte graphique déclinées notamment en un logo, un site Internet, une page Facebook, un *teaser* et une brochure de présentation.
- Le **documentaire vidéo** du projet est en cours de production. 4 épisodes sur 7 ont été produits. Ils alimenteront à terme un documentaire de 20 minutes en juin 2020.

- **24 classes à projet** (513 élèves) contre les 6 prévues à ce stade ont été animées soit un **taux de réalisation de 400 %** par rapport à l'objectif initial.
- **11 panneaux** sur les 8 initialement prévus ont été positionnés sur des lieux stratégiques, soit un **taux de réalisation de 138 %**.
- Au 31 mai 2019, **10 073** personnes ont visité le site Internet du projet et **2215** se sont abonnées à la page Facebook.
- **695** personnes ont été formées aux techniques de conservation de la forêt sèche.

L'état d'avancement des actions du projet est présenté dans la partie technique du présent rapport.

Le tableau ci-dessous montre que **les grandes étapes ont été et seront respectées**.

GRANDES ÉTAPES	Action	Échéance	Statut
Venue de 3 experts mauriciens pendant 1 semaine pour expertise sur la translocation de reptiles	A1	30/03/16	Réalisé
Obtention des autorisations nécessaires	A6	30/11/16	En cours
Séance 1 des formations des services espaces verts	E9	01/01/15	Réalisé
Séance 1 des formations des gestionnaires de forêt	E9	02/02/15	Réalisé
Démarrage de la production de plants	C3	01/10/16	Réalisé
Recrutement du chargé de mission gouvernance	F2	01/11/14	Réalisé
Démarrage du suivi d'impact des actions concrètes de conservation	D1	01/04/16	Réalisé
Mise en ligne du site Internet dédié au projet	E2	31/03/15	Réalisé
Fin de la 5e année scolaire (2 classes)	E4	30/06/20	NC
Fin de la 2e année scolaire (2 classes)	E4	30/06/17	Réalisé
Fin de la 3e année scolaire (2 classes)	E4	30/06/18	Réalisé
Fin de la 1ère année scolaire (2 classes)	E4	30/06/16	Réalisé
Fin de la 4e année scolaire (2 classes)	E4	30/06/19	Réalisé
Colloque international de restitution du projet	E8	30/06/20	NC
1ere Participation aux journées LIFE Nature France	F3	31/12/17	Réalisé
2e Participation aux journées LIFE Nature France	F3	30/09/20	Prévu - 2019
Pose des panneaux d'information	E3	30/06/15	Réalisé
Démarrage de la récolte de semences	C1	01/11/14	Réalisé
Fin des tests des protocoles in situ concernant les herbacées	A2	31/03/16	Réalisé
Démarrage des travaux sur les espèces indigènes à défaut de fructification	C2	01/11/14	Réalisé
Fin des travaux de récréation d'un continuum écologique	C4	30/09/20	En cours
Démarrage des travaux de récréation d'un continuum écologique	C4	01/04/16	Réalisé
Démarrage du suivi socio-économique	D2	01/04/20	Réalisé
Début de la phase 2 - introduction en semi-liberté	C5	02/04/18	Réalisé
Début de la phase 1 - tests en milieu clos	C5	01/04/16	Réalisé
Début de l'introduction du Gecko	C6	01/04/16	Réalisé
Visite de terrain annuelles avec les élus, associations de quartier et	E1	30/09/20	Réalisé

habitants			
Réunions publiques de présentation du projet aux élus, associations de quartier, habitants, en début de projet	E1	30/06/15	Réalisé
Participation annuelle aux Journées des Espaces Naturels Sensibles	E1	31/10/19	En cours
Participation annuelle à la Fête de la Nature	E1	30/06/20	En cours
Participation annuelle à la semaine du développement durable	E1	30/04/20	En cours
Mise en ligne du site internet	E1	31/03/15	Réalisé
Organisation annuelle d'un événement spécifique au projet	E1	30/06/20	En cours
Organisation d'un colloque scientifique international	E1	31/10/20	NC
Participation annuelle à la Fête de la Science	E1	31/10/19	Réalisé
Organisation, deux fois par an, d'une conférence scientifique et technique	E1	31/07/20	En cours
Début des chantiers bénévoles	E5	31/01/17	Réalisé
Recrutement du coordinateur du projet	F1	01/11/14	Réalisé
Publication du guide pour les services espaces verts	E6	31/12/15	Réalisé
Publication du recueil d'expériences	E6	30/09/20	NC
Présentation des résultats de la cartographie à l'atelier de travail de l'action A5	A4	31/03/16	Réalisé
Organisation de l'atelier de travail sur 3 jours	A5	31/03/16	Réalisé

NC : Non concerné par l'échéance du 31 mai 2019

Le tableau ci-dessous montre que **tous les livrables prévus au 31 mai 2019 ont été restitués** :

NOM DU LIVRABLE	Action	Échéance	Statut
Rapports d'études sur la Tortue d'Aldabra (<i>Dipsochelys elephantina</i>) et le Gecko vert de Bourbon (<i>Phelsuma borbonica</i>)	A1	30/03/16	Livré avec le rapp de prog 1 (Annexe 5) et le rapp à mi-parcours (Annexe 9)
Dossiers de demandes d'autorisation	A6	30/11/16	Livré avec le rapp de prog 1 (Annexe 29 et 30) et le rapp à mi-parcours (Annexes 13 et 15)
Autorisations obtenues	A6	30/11/16	Livré avec le rapp de prog 1 (Annexe 28 et 31) et le rapp à mi-parcours (Annexes 12, 14 et 17)
Plan de gestion et de communication	F4	30/09/20	NC
Manuel de formations	E9	01/11/15	Livré avec le rapp à mi-parcours (Annexe 68)
Bilan(s) de l'action de production	C3	30/09/20	NC
Conventions de partenariats pluriannuelles	F2	30/09/20	Livré avec le rapp de prog 1 (Annexes 76 et 77) et le rapp à mi-parcours (Annexes 69 à 76 et 78, 81 et 85)
Rapports annuels de synthèse	D1	30/09/20	NC
Site Internet à jour	E2	30/09/20	NC

Site Internet dédié au projet	E2	31/03/15	Livré et mis en ligne le 08/04/2016 : www.foretseche.re
Compte rendu annuel sur le déroulement pédagogique et les résultats du projet par classe concernée	E4	30/06/20	Livré avec le rapp à mi-parcours (Annexe 64)
Programme pédagogique à faire compléter et valider par les enseignants en début d'année scolaire	E4	30/09/19	Livré avec le rapp à mi-parcours (Annexe 62)
Outils pédagogiques au format papier et numérique (documents PDF téléchargeables sur le site Internet du projet)	E4	31/12/15	Livré avec le rapp à mi-parcours (Annexe 63)
Compte rendu du colloque de restitution du projet sous forme de rapport PDF, téléchargeable sur le site Internet du projet et diffusé aux participants par mail	E8	31/08/20	NC
Actes de conférences en vue de leur publication dans des revues spécialisées.	E8	31/08/20	NC
Compte-rendus / relevés de conclusions	F3	30/09/20	NC
Rapports de missions	F3	30/09/20	Livré avec le rapp à mi-parcours (Annexe 88)
Maquette des panneaux au format PDF téléchargeables sur le site Internet du projet.	E3	30/06/15	Livré avec le rapp à mi-parcours (Annexe 61)
Panneaux d'informations positionnés à des emplacements stratégiques.	E3	30/06/15	Livrés et positionnés sur les 2 accès principaux au site d'intervention et sur 4 sites de production
Rapport de mission sur la récolte	C1	30/09/20	NC
Rapport d'étude	A2	31/03/16	Livré avec le rapp de prog 1 (Annexe 9)
Guide sur la multiplication et la réintroduction des fougères de la forêt semi-xérophile	A2	31/03/16	Livré avec le rapp à mi-parcours (Annexe 11)
Guide technique détaillant les protocoles et les résultats	C2	30/09/20	NC
Rapports techniques indiquant les protocoles et résultats des travaux et techniques innovantes testées	C4	30/09/20	NC
Rapport de l'audit financier	F5	30/09/20	NC
Rapport final du projet	F5	30/09/20	NC
Bilan des protocoles	C5	30/09/20	NC
Bilan de l'action	C6	30/09/20	NC
1 poster de présentation du projet	E1	31/10/16	Livré avec le présent rapport (Annexe 7)
Charte graphique du projet	E1	30/10/15	Livré avec le rapp de prog 1 (Annexe 50)
Ateliers pédagogiques	E1	31/12/16	Livré avec le rapp à mi-parcours (Annexe 48a)
1 site internet	E1	31/03/15	Livré et mis en ligne le 08/04/2016 : www.foretseche.re
1 plaquette de présentation du projet	E1	30/04/16	Livré avec le rapp de prog 1 (Annexe 51)
Recommandations pour la mise en œuvre de la stratégie	E1	30/10/15	Livré avec le rapp de prog 1

de communication et de diffusion (rapport sous forme d'un plan d'action).			(Annexes 48 et 49)
6 reportages vidéo de 2 ou 3 minutes	E1	30/06/20	NC
Stand d'exposition	E1	31/12/16	Livré avec le rapp à mi-parcours (Annexe 44)
8 panneaux d'information sur site	E1	30/06/15	Livré avec le rapp à mi-parcours (Annexe 61)
1 film d'une vingtaine de minutes	E1	30/09/20	NC
Mallette pédagogique	E1	31/12/16	Livré avec le rapp à mi-parcours (Annexe 49)
4 à 6 articles techniques et scientifiques de valorisation des études et résultats du projet	E1	31/08/20	NC
Lettres trimestrielles d'information	E1	30/06/20	Livré avec le rapp à mi-parcours (Annexe 45)
Panneaux d'exposition	E1	31/12/16	Livré avec le rapp à mi-parcours (Annexe 48)
Rapport de vulgarisation du projet (Layman's report)	E7	30/06/20	NC
Rapports techniques et financiers	F1	30/09/20	NC
Comptes-rendus, relevés de conclusions, rapports scientifiques et d'études	F1	30/09/20	NC
Outils de gestion administratifs et financiers (tableau de bord financier; feuilles de temps, organigramme fonctionnel etc.)	F1	30/09/20	NC
Conventions cadre et bilatérales	F1	30/09/20	Livré avec le rapp de démarrage (Annexes 3 à 6) et le rapp de prog 1 (Annexe 74)
Bilans financiers et leurs archives	F1	30/09/20	NC
Articles techniques et scientifiques de valorisation des études et des résultats du projet	E6	31/08/20	NC
Recueil d'expériences sur la gestion conservatoire du milieu semi-xérophile à La Réunion	E6	30/09/20	NC
Guide pour la valorisation des espèces végétales indigènes destiné aux services espaces verts des communes du projet	E6	31/12/15	En cours
Rapport d'étude : Description détaillée, cartographie et diagnostic de l'état de conservation des zones ciblées	A4	31/03/16	Livré avec le rapp de prog 1 (Annexe 10)
Relevé de conclusions de l'atelier de travail	A5	08/04/16	Livré avec le rapp de prog 1 (Annexes 17 à 21)

Livré : Restitué à la Commission européenne en annexes des précédents ou de l'actuel rapport

NC : Non concerné par l'échéance du 31 mai 2019

Les livrables concernés par ce rendu sont restitués en annexes et référencés dans chaque action concernée.

2.2. Évaluation de la viabilité des objectifs et du plan de travail

Les objectifs du projet LIFE+ Forêt Sèche sont toujours cohérents et répondent tous au besoin impératif de garantir la viabilité écologique et la conservation à long terme des habitats semi-sec et de transition du secteur du massif de La Montagne et plus largement sur le territoire réunionnais et au delà.

Comme mis en avant préalablement dans ce rapport, beaucoup d'objectifs sont dépassés. A ce jour rien ne remet en cause la validité du plan de travail et son exécution qui, au terme du projet, permettra d'atteindre l'ensemble des objectifs et engagements pris dans le cadre de la candidature. Il est également important de rappeler que la réorientation des missions du poste de développement local vers la construction et la mise à l'épreuve d'une stratégie de mécénat environnemental permet d'optimiser la préparation de l'après-projet.

2.3. Problèmes rencontrés

Au 31 mai 2019, aucun problème n'est à rapporter. La fiabilité et l'engagement des partenaires du projet, le dynamisme de l'équipe permanente, l'implication des communes du territoire d'intervention et la synergie qui en découle permettent de trouver rapidement des solutions, de dépasser les objectifs et d'initier des actions supplémentaires en résonance avec l'enjeu de conservation de la forêt sèche.

Au niveau de la mise en œuvre technique et financière du projet, au 31 mai 2019, **aucun problème qui ne permettrait pas de respecter les dispositions communes de la convention de subvention LIFE 13 BIO/F/000259, n'a été rencontré.**

3 – PARTIE ADMINISTRATIVE

3.1. Ressources humaines

Depuis le rapport à mi-parcours des changements ont eu lieu dans l'organigramme du projet :

- **Quentin BERNARD** a fini son stage en juillet 2018 (action F2).
- **Catherine BOUCHEZ** a quitté son poste de chargée développement local en septembre 2018 pour être remplacée en janvier 2019 par **Aurélie CORNUEJOLS** pour deux ans (action F2).
- **Laure-Anne GRONDIN** et **Ahmed SOIDRI** ont fini leur service civique « animation de la production du projet » en décembre 2018 et ont été remplacés par **Euphémie VERRIER** et **Gauthier DIJOUX** en décembre 2018 ce qui a permis un tuilage entre les deux binômes (action C3).
- **Elise RAKOTOMALALA** a été recrutée en octobre 2018 sur le service civique « animation des classes à projet » (action E4).
- **Xavier PORCEL** et **Sylvain HUREAU** ont commencé en décembre 2018 un stage de 7 mois (action D1).

Au 31 mai 2019, l'organigramme de l'équipe et des agents du PnRun déclarés au projet est le suivant :



3.2. Gouvernance du projet

Depuis le rapport à mi-parcours toutes les conventions bilatérales entre le coordinateur bénéficiaire (PnRun), le bénéficiaire associé (Cdl) et les co-financeurs (DEAL, CR et CG) demeurent inchangées.

Un comité de pilotage s'est tenu en septembre 2018. Au vu de la confiance de nos partenaires quant à la bonne exécution du projet (justifié par le rapport à mi-parcours et le courrier réponse de la Commission), il a été décidé d'axer ce comité sur la préparation de l'après-projet, les rôles de chacun et la réorientation des missions du poste de chargé développement local vers la construction d'une stratégie mécénat.

3 réunions techniques se sont tenues en septembre 2018, décembre 2018 et mars 2019. Elles permettent de faire des points d'étape trimestriels des actions de conservation et de suivi.

Le comité annuel de valorisation est programmé en juin 2019 afin de faire le bilan des 8 classes à projet de l'année scolaire 2018-2019, intégrer les derniers outils au déroulé pédagogique et préparer la rentrée scolaire 2019-2020 avec l'accompagnement de 8 nouvelles classes à projet.

Au fil de l'eau, chaque agent de l'équipe du projet LIFE+ Forêt sèche anime son réseau d'acteurs pour optimiser l'avancement et l'appropriation des actions.

3.3. Interactions avec la Commission

Suite à l'envoi du rapport à mi-parcours au mois de juin 2018, la Commission européenne nous a transmis en retour ses appréciations, remarques et recommandations par courrier du 01 août 2018. Ces dernières ont été intégrées au mode de gestion du projet LIFE+ Forêt sèche.

La 5ème visite de suivi de l'équipe externe (NEEMO) a eu lieu les 25 et 26 mars 2019. Cette nouvelle session de travail a permis de faire un point d'étape technique et administratif et de bénéficier des conseils d'**Ellen VON REKOWSKI DEGOTT**. Votre courrier du 05 mai 2019, qui fait suite à cette mission, nous confirme que l'exécution du projet vous satisfait ce qui est très encourageant pour la suite.



Ci en haut et ci à gauche : Visite avec Elle VON REKOWSKI DEGOTT de l'une de nos classe à projet (école d'Eudoxie MONGE à Saint-Denis) et de la ferme aux tortues d'Alfred RIVIÈRE où ont lieu nos expérimentations sur les modes de fixation des balises de suivi.

4 – PARTIE TECHNIQUE

Pour rappel, l'action A3 « Créer les conditions favorables à une lutte biologique contre la liane papillon », présentée dans le rapport de candidature du projet LIFE+ Forêt Sèche a été jugée inéligible par la Commission. En effet, la durée de réalisation de l'étude préparatoire (A) ne permettait pas sa concrétisation par une action de terrain (C) dans le pas de temps du projet.

4.1. Progrès et résultats par action

Les actions concernées par la période du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019 sont les actions A6 - C1, C2, C3, C4 et C5 – D1 – E1, E2, E3, E4, E5, E6 et E9 – F1, F2 et F3.

Le taux de réalisation affiché par action est estimé sur la base des avancées au regard de l'échéance et des objectifs à atteindre. Il ne s'agit pas du taux de consommation du budget alloué à l'action.

Les coûts affichés par action n'intègrent pas les frais généraux.

A1 - ANALYSER LES INTERACTIONS FAUNE-FLORE

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 54 497 €

Taux de réalisation : 100 %

Budget consommé : 45 354,22 €

Statut de l'action : Terminée

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	I	II	III	IV																								
I																												
R																												

Date de démarrage initiale (I) : 01/11/2014 / réelle (R) : 01/03/2015

Date de fin initiale (I) : 30/04/2016 / réelle (R) : 31/10/2016

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Rapport d'étude sur la tortue d'Aldabra (<i>Aldabrachelys gigantea</i>) et le gecko vert de Bourbon (<i>Phelsuma borbonica</i>).	30/03/2016	Livré, en annexe du rapport de progrès n°1 (gecko vert de Bourbon) ainsi qu'en annexe du rapport à mi-parcours (tortue d'Aldabra)

A2 - INTÉGRER LES ESPÈCES HERBACÉES INDIGÈNES DANS LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 34 535 €

Taux de réalisation estimé : 100 %

Budget consommé : 12 792,39 €

Statut de l'action : Terminée

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	I	II	III	IV																								
I																												
R																												

Date de démarrage initiale (I) : 01/11/2014 / réelle (R) : 01/03/2015

Date de fin initiale (I) : 30/06/2017 / réelle (R) : 30/06/2017

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Guide sur la multiplication et la réintroduction des fougères de la forêt semi-xérophile	31/03/2016	Livré en annexe du rapport à mi-parcours. Version actualisée suite à la remarque de la CE livrée en annexe 1 du présent rapport.
Rapport d'étude	31/03/2016	Livré en annexe du rapport de progrès n°1

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA COMMISSION

Remarques techniques

Action A2 [Intégrer les espèces herbacées indigènes dans la lutte contre les espèces invasives]

- Je prends note et accepte que le guide initialement prévu sur la multiplication et la réintroduction des fougères de la forêt semi-xérophile soit remplacé par une fiche technique sur l'utilisation de la fougère aigle dans des travaux conservatoires de restauration du milieu semi-xérophile. Je note néanmoins que les logos du projet et du programme LIFE ne figurent pas sur le document fourni en annexe de votre rapport. Je vous rappelle que ces deux logos doivent figurer sur tout document produit dans le cadre du projet.

Extrait du courrier de la CE du 1^{er} août 2018

Une version actualisée de ce guide présentant les deux logos nécessaires est fournie en annexe 1 du présent rapport.

A3 - CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES À UNE LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LA LIANE PAPILLON

Après étude de la candidature du projet, la Commission européenne n'a pas retenu cette action.



A4 - DÉCRIRE ET CARTOGRAPHIER LES HABITATS CIBLES

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 33 190 €

Taux de réalisation estimé : 100 %

Budget consommé : 17 161,60 €

Statut de l'action : Terminée

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	I	II	III	IV																								
I																												
R																												

Date de démarrage initiale (I) : 01/11/2014 / réelle (R) : 01/03/2015

Date de fin initiale (I) : 31/03/2016 / réelle (R) : 23/03/2016

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Rapport d'étude : description détaillée, cartographie et diagnostic de l'état de conservation des zones ciblées.	31/03/2016	Livré en annexe du rapport de progrès n°1

A5 - ANIMER ET VALIDER LES PROTOCOLES DES TRAVAUX ÉCOLOGIQUES ET DE SUIVI

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 32 250 €

Taux de réalisation estimé : 100 %

Budget consommé : 36 752,38 €

Statut de l'action : Terminée

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	I	II	III	IV																								
I																												
R																												

Date de démarrage initiale (I) : 01/03/2016/ réelle (R) : 10/03/ 2016

Date de fin initiale (I) : 31/03/2016/ réelle (R) : 27/10/2016

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Relevé de conclusion de l'atelier de travail	08/04/2016	Livré en annexe du rapport de progrès n°1

A6 - RÉPONDRE À LA RÉGLEMENTATION SUR LES ESPÈCES PROTÉGÉES

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 12 815 €

Taux de réalisation estimé : 95 %

Budget consommé : 7 535,43 €

Statut de l'action : En cours

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	I	II	III	IV																								
I																												
R																												

Date de démarrage initiale (I) : 01/04/2016 / réelle (R) : 01/11/2015

Date de fin initiale (I) : 30/11/2016 / réelle (R) : En cours

Avancement technique depuis le rapport à mi-parcours

Suite à la parution du nouvel arrêté ministériel de protection de la flore réunionnaise au Journal Officiel le 3 décembre 2017, des espèces supplémentaires de l'habitat naturel semi-sec sont désormais protégées. En conséquence, une demande complémentaire pour la récolte et le prélèvement de diaspores ou fragments d'espèces végétales protégées a été rédigée conjointement avec le Service Études et Patrimoine du PNRun qui souhaitait y joindre deux autres dossiers répondant à des besoins internes de l'établissement. Cette demande mutualisée, soumise à la DEAL Réunion, a été refusée le 28

septembre 2018 par l'instance instructrice (CSRPN) considérant que « la demande doit faire l'objet d'une présentation projet par projet ». Ce dossier n'étant pas prioritaire et au regard de la charge de travail induite par le suivi et l'animation des travaux écologiques, le projet LIFE+ Forêt Sèche déposera son dossier complémentaire au mois de septembre 2019. En effet, jusqu'à présent un accord de principe a été conclu entre le DEAL et le PnRun pour ne pas ralentir les récoltes du projets sur ces espèces nouvellement protégées. Bien que tardive, l'intérêt de cette demande est donc uniquement de régulariser la situation. Il ne s'agit pas ici d'étendre les récoltes à de nouvelles espèces puisque toutes les espèces visées par le projet ont été prélevées et mises en production dans les temps impartis. Pour rappel, cette demande ne concerne pas la réintroduction des espèces végétales protégées par ce même arrêté, dont l'autorisation a été obtenue par anticipation le 13 mars 2018 et ne freine en aucun cas le bon déroulement du projet.

Pour l'action C5 « Intégrer les tortues terrestres à la dynamique de la forêt sèche », il n'est désormais plus nécessaire d'avoir recours à une demande de dérogation car la zone d'expérimentation envisagée se trouve hors cœur de Parc national sur un site anthropisé et clôturé. Les tortues pourront donc être empruntées puis retournées à l'éleveur avec sa seule validation sans autorisation préfectorale ni accord du conseil scientifique du Parc national.

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Autorisations obtenues	30/11/2016	Livré en partie en annexe du rapport de progrès n°1 et en annexe du rapport à mi-parcours
Dossiers de demande d'autorisation	30/11/2016	Livré en partie en annexe du rapport de progrès n°1 et en annexe du rapport à mi-parcours

C1 - RÉCOLTER, STOCKER DES SEMENCES ET ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE D'ARBORETUMS

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 101 996 €

Taux de réalisation estimé : 75 %

Budget consommé : 102 193,34 €

Statut de l'action : En cours, 4 mois de retard (résorbés)

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	I	II	III	IV																								
I																												
R																												

Date de démarrage initiale (I) : 01/11/2014 / réelle (R) : 01/01/2015

Date de fin initiale (I) : 30/09/2020 / réelle (R) : 30/09/2020

Avancement technique depuis le rapport à mi parcours

- **Récoltes d'espèces indigènes**

Depuis juin 2018 les récoltes se poursuivent de façon régulière grâce aux agents du PNRUN afin d'atteindre les objectifs de production (action C3).

Au 31 mai 2019, 1 193 369 graines et boutures ont été récoltées sur 56 espèces ligneuses depuis le début du projet. Depuis le dernier rapport 125 189 graines et boutures supplémentaires ont été récoltées. Désormais, les récoltes sont orientées vers des espèces à croissance rapide comme le Benjoin, *Terminalia bentzöe*, afin que les plants en production puissent atteindre la taille suffisante pour la dernière saison de plantation. Les récoltes sont donc plus ciblées et moins nombreuses. Les agents ont une connaissance du terrain et de la phénologie maîtrisée qui permet une diminution de la mobilisation sur du temps de prospection avec une efficacité garantie.

Année	Nbre d'espèces récoltées	Nbre de graines et boutures récoltées	Nbre d'homme/jour sur fonds LIFE	Nbre d'homme/jour hors fonds LIFE
2015	19	238 675	109	12,5
2016	35	281 940	110,5	9,5
2017	52	479 920	131,5	10
2018	38	140 138	96	2,5
2019 (en cours)	27	52 696	50,5	1,5
Total	56	1193369	497,5	36

- **Mise en place d'arboretums**

Sur ce volet, la lenteur décisionnelle des communes avec qui nous souhaitions installer des arboretums (Ravine Balthazar avec la ville de La Possession et Rivière des Galets avec la ville du Port) nous a motivé à faire le choix réduit mais pragmatique de mettre en place au terme du projet deux nouveaux arboretums en complément du site de reconstitution du projet LIFE+ COREXERUN - sur lequel des récoltes sont réalisées depuis trois ans - et de l'arboretum mis en place en 2018 par le Parc national et la ville de Saint-Denis dans le fonds de la rivière Saint-Denis (action hors fonds LIFE).

Les deux prochains arboretums seront localisés l'un en partie basse et l'autre en partie haute du gradient altitudinal de l'aire de distribution de la forêt sèche :

- × En partie haute, l'arboretum semencier du Domaine Fleurié est en cours. Le parc national finance hors fonds LIFE son installation avec le concours du Département. 419 plants tracés de 47 espèces différentes seront plantés en septembre 2019. Le projet LIFE+ s'engage à fournir 185 plants de 32 espèces (cf. tableau ci-dessous) afin que le site bénéficie d'une palette végétale variée à l'image de de l'écosystème semi sec.

Espèce	Effectif souhaité	Disponible immédiatement	Disponible en nov. 2019	Total
<i>Antirhea borbonica</i>	2	2	0	2
<i>Aphloia theiformis</i>	2	2	0	2
<i>Cossinia pinnata</i>	15	15	0	15
<i>Coptosperma borbonicum</i>	5	1	0	1
<i>Dodonaea viscosa</i>	2	2	0	2
<i>Dombeya acutangula</i>	3	3	0	3
<i>Doratoxylon apetalum</i> var. <i>Apetalum</i>	10	10	0	10
<i>Eugenia mespiloides</i>	5	5	0	5
<i>Fernelia buxifolia</i>	10	10	0	10
<i>Ficus reflexa</i>	5	5	0	5
<i>Ficus rubra</i>	5	0	0	0
<i>Foetidia mauritiana</i>	3	1	0	1
<i>Hibiscus boryanus</i>	5	0	5	5
<i>Hibiscus columnaris</i>	12	12	0	12
<i>Mimusops balata</i>	3	3	0	3
<i>Molinaea alternifolia</i>	2	0	2	2
<i>Olea europaea</i> var. <i>Africana</i>	5	0	5	5
<i>Olea lancea</i>	10	10	0	10
<i>Pandanus sylvesteris</i>	10	10	0	10
<i>Phyllanthus casticum</i>	3	3	0	3
<i>Pittosporum senacia</i>	10	10	0	10
<i>Pleurostyliya pachyphloea</i>	5	1	0	1
<i>Polyscias cutispongia</i>	15	3	0	3
<i>Poupartia borbonica</i>	15	4	0	4
<i>Pouzolzia laevigata</i>	21	0	21	21
<i>Psiadia dentata</i>	3	3	0	3
<i>Scolopia heterophylla</i>	6	0	6	6
<i>Scutia myrtina</i>	2	0	2	2
<i>Securinega durissima</i>	9	0	9	9
<i>Tabernaemontana mauritiana</i>	5	3	0	3
<i>Terminalia bentzoe</i>	8	8	0	8
<i>Vepris lanceolata</i>	15	0	9	9
		126	59	185

- x En partie basse, un arboretum est en cours avec l'Association Laïque pour l'éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie (ALEFPA). Cette association est située à Saint-Paul sur des terrains appartenant au Département et souhaite mettre en place un arboretum .

La mise en place d'un verger à graines à proximité direct des axes routiers et des secteurs récoltés démultipliera les futures accès aux semences pour le PNRUN. Cet arboretum tracé, en complémentarité avec celui du Domaine Fleurie, permettra d'inclure des espèces de basse altitude.

Au 31 mai 2019, la convention est en cours de validation (Annexe 2).

Prochaines étapes

Maintien de l'effort de récoltes jusqu'en septembre 2019.

Mise en place des arboretums du Domaine Fleurie et de l'ALEFPA.

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Rapport de mission sur la récolte	30/09/2020	En cours

CONTRIBUTIONS HORS FONDS LIFE

- 36 hommes/jour du conseiller écologie du secteur nord du PNRun non déclarés au projet soit 8738,20€
- Subvention du PNRun d'un montant de 14 000 € versés au GCEIP pour la mise en place de l'arboretum du Domaine Fleurié

C2 - TRAVAILLER SUR LES ESPÈCES INDIGÈNES PRÉSENTANT UN DÉFAUT DE REPRODUCTION

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 51 784 €

Taux de réalisation estimé : 75 %

Budget consommé : 2 648,85 €

Statut de l'action : En cours, 4 mois de retard (résorbé)

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	I	II	III	IV																								
I																												
R																												

Date de démarrage initiale (I) : 01/11/2014 / réelle (R) : 01/01/2015

Date de fin initiale (I) : 30/09/2020 / réelle (R) : 30/09/2020

Avancement technique depuis le rapport à mi-parcours



En complément des actions mises en place depuis 2015 sur le Latanier rouge, *Latania lontaroides*, (pose de filets de récupération des fruits sur les pieds femelles complétée par mise en place de dispositifs d'anti-prédation des fruits contre les rats), le projet LIFE+ Forêt Sèche a fait procéder le 6 novembre 2018, à l'élagage des grappes de fruits de 6 individus (cf. photo ci-contre) de la dernière population connue en milieu urbain – à dire d'experts – d'individus d'origine naturelle. Cette opération a permis d'obtenir près d'une tonne de fruits, permettant la production de plus de 1 200 individus supplémentaires (cf. action C3).

Parallèlement, les actions mises en place sur le Bois de lait, *Tabernaemontana persicariifolia*, (pose manuelle de tulles sur fleurs pollinisées favorisant la récupération des graines et évitant ainsi leur dispersion au sol et leur consommation par les rats) depuis 2016 continuent à être menées sur le terrain. Depuis le 1^{er} juin 2018, ces opérations ont permis la récolte de 14 graines supplémentaires portant désormais le nombre total d'individus produits depuis le début du projet à 70 (cf. action C3).

De plus, un partenariat avec l'Office National des Forêts est actuellement en cours pour la mise à disposition de semences de Bois de chenilles, *Volkameria hetrophylla*, issus d'un individu dont l'origine est maîtrisée, planté au sein de l'un de leurs arboretums.

Enfin, bien que le projet de partenariat entre l'Association Réunionnaise d'Ecologie (AreE) et le Parc national de La Réunion n'ait pas porté ses fruits, les dons réguliers de semences, dont l'origine est maîtrisée, de Bois de senteur blanc, *Ruizia cordata*, en provenance du pépiniériste privé contractualisé par le projet LIFE+ Forêt Sèche (cf. action C3) se poursuivent. Ces dons ont pour le moment permis la production de 43 individus supplémentaires (cf. action C3).

Prochaines étapes

Poursuivre l'ingénierie sur la levée des problématiques de reproduction.

Rédiger le guide technique.

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Guide technique détaillant les protocoles et les résultats	30/09/2020	-

C3 - DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE PRODUCTION PÉRENNE EN ESPÈCES INDIGÈNES

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 245 630 €

Taux de réalisation estimé : 75 %

Budget consommé : 73 427,48 €

Statut de l'action : en cours, 2 mois de retard (résorbés)

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	I	II	III	IV																								
I																												
R																												

Date de démarrage initiale (I) : 01/11/2014 / réelle (R) : 01/01/2015

Date de fin initiale (I) : 30/09/2020/ réelle (R) : 30/09/2020

Avancement technique depuis le rapport à mi-parcours

Le tableau ci-après présente l'inventaire de la production, toutes unités de production confondues, au mois de mai 2019. Nous prévoyons une augmentation significative de celle-ci lors des derniers mois du

projet. En effet, à compter de fin 2019, les plants produits ne serviront plus à alimenter les besoins propres du projet pour la réintroduction en milieu naturel. De fait, ils seront entièrement dédiés à nos partenaires communaux pour la valorisation en espaces verts urbains et péri-urbain. Nécessitant moins de diversité, compte tenu des contraintes urbaines (voirie, réseaux d'eaux et d'électricité, facilité d'entretien...), la production s'orientera vers des espèces plus faciles à produire, permettant ainsi d'accroître les quantités pour atteindre les objectifs prévus.

Pour apporter un renfort ponctuel aux agents des pépinières communales et sensibiliser la population locale au projet, un réseau de bénévoles a été créé et est régulièrement sollicité. Ils participent notamment à des actions de rempotage ou d'entretien des plants produits (cf. actions E1 et E5).

Le partenariat prévu avec la commune de Saint-Paul, à l'image des partenariats existants avec les communes du Port, de Saint-Denis et de La Possession a commencé à voir le jour en octobre 2018. Néanmoins, l'opportunité de conclure ce partenariat est arrivée tardivement et les besoins du projet imposant la garantie d'une production fiable et stable, ne nous ont pas permis de le poursuivre. En effet, le retour d'expérience sur les 3 autres unités de production a démontré qu'au moins deux années sont nécessaires pour parvenir à une situation de production optimale. Investir autant de temps sur une nouvelle unité de production à cette échéance aurait pu être préjudiciable à l'atteinte des objectifs fixés par le projet. L'accompagnement de l'activité de production et de conseil pourra toutefois être repris au sein de cette commune, par les antennes territoriales du Parc national de La Réunion.

Tout comme pour la commune de Saint-Paul, les 3 unités de production du projet, désormais formées à la production d'espèce végétales et endémiques du milieu semi-sec (E9), pourront être accompagnées par les antennes territoriales du Parc national de La Réunion pour bénéficier de conseils et de graines (issues des arboretums, C1) afin de pérenniser le réseau de production en espèces indigènes et endémiques et continuer à alimenter les divers programmes d'aménagements prévus sur leurs territoires respectifs. Ces opérations sont prévues dans le cadre de la mise en application de la Charte du Parc national de La Réunion, au travers de l'enjeu n°2 : Inverser la tendance à la perte de biodiversité, au sein de chaque convention d'application communale.

Espèce		Plantés	En production	TOTAL
<i>Abutilon exstipulare</i>	Mauve	1 248	451	1699
<i>Aloe macra</i>	Mazambroun marron	0	343	343
<i>Antidesma madagascariense</i>	Bois de cabris blanc	39	6	45
<i>Antirhea borbonica</i>	Bois d'Osto	577	56	633
<i>Aphloia theiformis</i>	Change écorce	109	1239	1348
<i>Cassine orientalis</i>	Bois rouge	133	12	145
<i>Coffea mauritiana</i>	Café marron	19	0	19
<i>Coptosperma borbonica</i>	Bois de pintade	7	1	8
<i>Cossina pinnata</i>	Bois de judas	2 710	263	2973
<i>Diospiros borbonica</i>	Bois noir des hauts	136	3	139
<i>Dodonaea viscosa</i>	Bois d'arnette	9 474	4 110	13584
<i>Dombeya acutangula</i>	Mahot tantan	4 638	384	5022
<i>Dombeya delislei</i>	Mahot bleu	5	0	5
<i>Doratoxylon apetalum</i>	Bois de gaulette	1 819	647	2466

<i>Dracena reflexa</i>	Bois de chandelle	73	1	74
<i>Erythroxylum hypericifolium</i>	Bois d'huile	97	0	97
<i>Eugenia buxifolia</i>	Bois de nèfles	607	49	656
<i>Eugenia mespiloides</i>	Bois de nèfles à grandes feuilles	66	28	94
<i>Faujasia salicifolia</i>	Chasse vieillesse	0	0	0
<i>Fernelia buxifolia</i>	Bois de buis	2 992	1 676	4668
<i>Foetidia mauritiana</i>	Bois puant	0	15	15
<i>Ficus reflexa</i>	Affouche batard	496	52	548
<i>Hibiscus boryanus</i>	Foulsapate marron	33	114	147
<i>Hibiscus columnaris</i>	Mahot rempart	1 371	252	1623
<i>Indigofera amoxylum</i>	Bois de sable	1	0	1
<i>Labourdonnaisia callophyloides</i>	Petit natte	11	0	11
<i>Latania lontaroides</i>	Latanier rouge	261	1 272	1533
<i>Mimusops balata</i>	Grand natte	105	117	222
<i>Obetia ficifolia</i>	Bois d'ortie	27	457	484
<i>Ochrosia borbonica</i>	Bois jaune	0	0	0
<i>Olax psittacorum</i>	Bois d'effort	62	70	132
<i>Olea europaea var. africana</i>	Bois d'olive noir	373	357	730
<i>Olea lancea</i>	Bois d'olive blanc	271	79	350
<i>Pandanus sylvestris</i>	Petit vacoa	86	863	949
<i>Phyllanthus casticum</i>	Bois de demoiselle	7 574	1 286	8860
<i>Pittosporum senecia</i>	Bois de joli coeur	5 473	1 576	7049
<i>Pleurostyliya pachyphloea</i>	Bois d'olive gros peau	48	232	280
<i>Polyscias cutispongia</i>	Bois d'éponge	60	3	63
<i>Poupartia borbonica</i>	Zvéi marron	522	44	566
<i>Pouzolzia laevigata</i>	Bois de fièvre	862	31	893
<i>Psiadia dentata</i>	Ti mangue	75	145	220
<i>Ruizia cordata</i>	Bois de senteur blanc	147	43	190
<i>Scolopia hetrophylla</i>	Bois de tisane rouge	233	765	998
<i>Scutia mytina</i>	Bois de sinte	179	214	393
<i>Securinega durrissima</i>	Bois dur	1 210	516	1726
<i>Sideroxylon borbonicum</i>	Natte coudine	42	0	42
<i>Sideroxylon majus</i>	Bois de fer	0	2	2
<i>Smilax anceps</i>	Liane croc de chien	0	0	0
<i>Tabernaemontana persicariifolia</i>	Bois de lait	17	53	70
<i>Terminalia bentzoë</i>	Benjoin	3 591	1 402	4993
<i>Toddalia asiatica</i>	Liane patte poule	265	1	266
<i>Vepris lanceolata</i>	Patte poule	818	100	918
<i>Vokameria heterophylla</i>	Bois de chenilles	45	5	50
<i>Zanthoxylum heterophyllum</i>	Poivrier mal de dents	36	0	36
TOTAUX		49043	19335	68378

Prochaines étapes

- Poursuite de la formation des agents communaux en augmentant le volume de plants produits
- Rédaction de fiches techniques sur les techniques de production abordées en pépinières

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Bilan(s) de l'action de production	30/09/2020	-

C4 - RECRÉER UN CONTINUUM ÉCOLOGIQUE

Responsable : Conservatoire du littoral

Budget initial : 1 023 170 €

Taux de réalisation estimé : 75 %

Budget consommé : 558 656,41 €

Statut de l'action : En cours, 5 mois de retard

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	I	II	III	IV																								
I																												
R																												

Date de démarrage initiale (I) : 01/04/2016 / réelle (R) : 01/09/2016

Date de fin initiale (I) : 30/09/2020 / réelle (R) : 30/09/2020

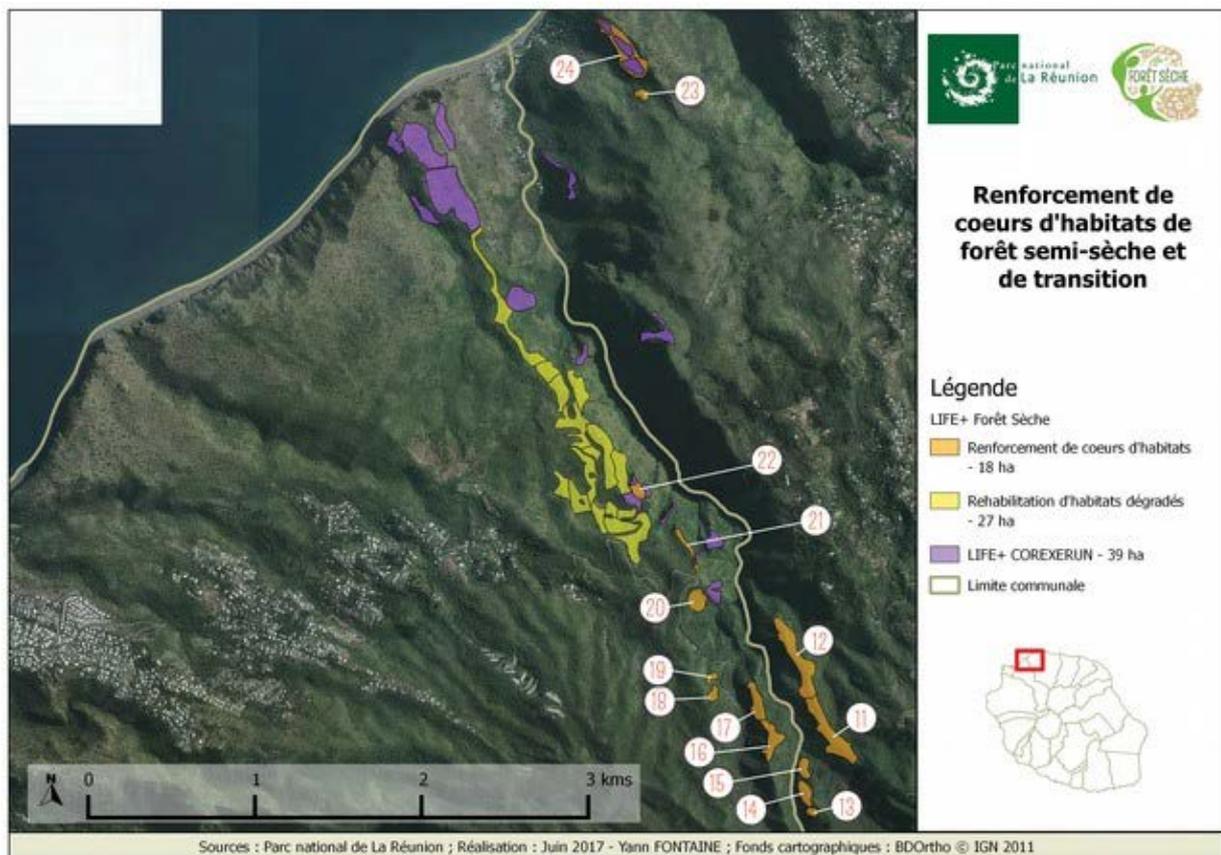
Avancement technique depuis le rapport à mi-parcours

• Renforcement des cœurs d'habitats (18 ha)

Les opérations de renforcement de cœurs d'habitats concernent 14 parcelles réparties le long de la ravine Grande Chaloupe, de 150 à 860 m d'altitude, pour une surface totale d'environ 18 ha (cf. cartographie ci-dessous). Ces parcelles, relativement bien préservées, ont fait l'objet d'une première saison de travaux de lutte contre les EEE de juin à octobre 2018. Cette première saison correspond à une intervention initiale en lutte contre les EEE. De fait, le temps investi pour le traitement de ces parcelles devrait correspondre au temps d'intervention maximal sur l'ensemble des trois saisons de travaux. En effet, les seconde et troisième interventions, correspondant à des opérations de « reprise », devraient être moins chronophage. Pour cette première saison, 2 743 heures d'ouvriers forestiers ont été nécessaires au traitement de ces 18 ha.



De gauche à droite : Dessouchage, retournement et mise en hauteur des chocs verts, Furcraea foetida. Annelage d'un pied de Faux poivrier blanc, Rhus longipes.



- **Réhabilitation d'espaces dégradés (27,5 ha)**

La saison 3 (2018-2019) de plantation du projet LIFE+ Forêt Sèche a démarré en août 2018 (cf. cartographie ci-dessous). Ainsi, 6,47 ha ont pu être traités en lutte mécanique contre les EEE, 0,92 ha en lutte manuelle contre les EEE et 25 596 individus de 40 espèces différentes ont pu être réintroduits jusqu'au 14 février 2019. Ces 25 596 individus viennent s'ajouter à ceux réintroduits dans le cadre des chantiers bénévoles (3 143 en Saison 1 (2016-2017), 2 715 en Saison 2 (2017-2018) et 2 215 en Saison 3 (2018-2019) et lors de la première saison de plantation par les professionnels, qui ont commencé à la saison 2 (15 374 individus) portant à un nombre total de **49 043 individus réintroduits** à cette date.



De gauche à droite : Transport de plants vers les parcelles de plantation. Parcelles fraîchement plantées.

Bilan des interventions Saison 3

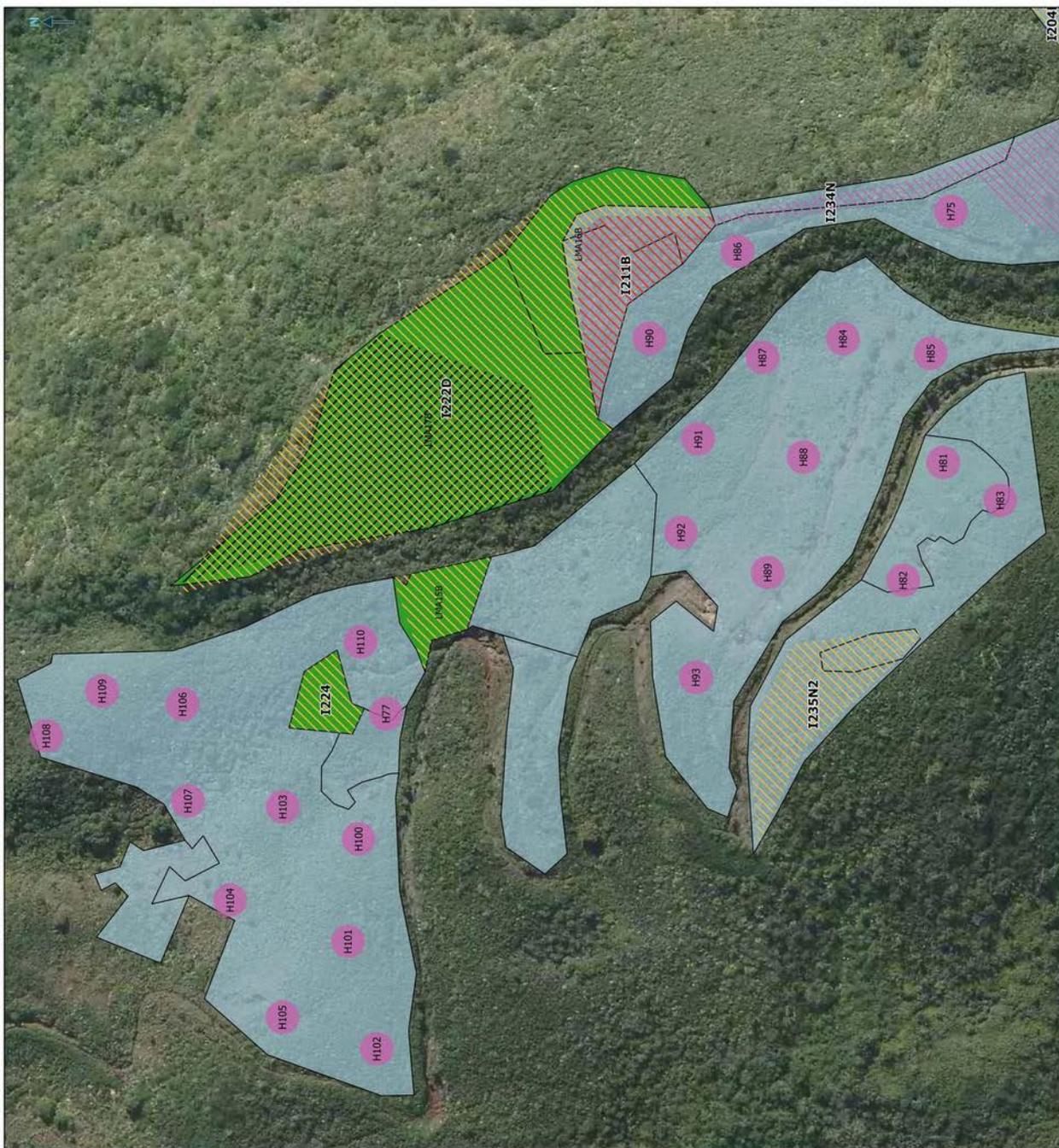
Projet LIFE+ FS
Réhabilitation d'espaces dégradés de forêt sèche

Travaux de lutte S03

-  Lutte manuelle (LMA) - Surface effective S03
-  Lutte mécanique (LME) - Surfaces effectives S03

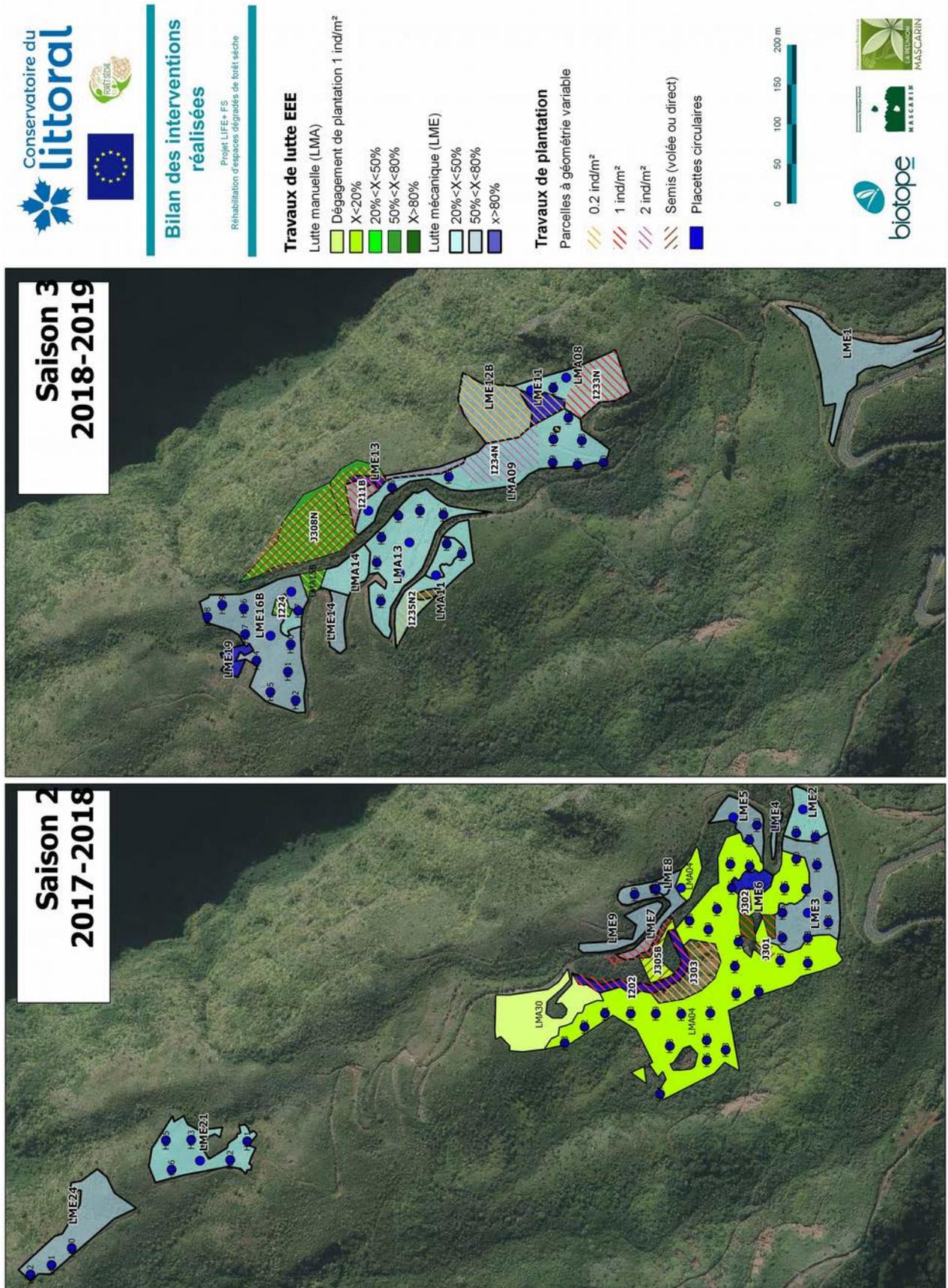
Plantations S03

-  Plantation placettes circulaires (2pi/m² sur 100m²)
-  Plantations surfaciques à densité variable
-  0.2 ind/m²
-  1 ind/m²
-  2 ind/m²
-  Surface de plantation effective I222 (1780 pl)



© Client - Tous droits réservés - Sources : Droneur (Axeel), sec - Cartographie : Biotope, 2019-02-27T18:08:33

Une cartographie présentant les interventions des saisons 2 et 3 est proposée ci-dessous :



Prochaines étapes

- août 2019 : clôturer la saison 2 de travaux de renforcement de cœurs d'habitats
- septembre 2019 à mars 2020 : réaliser la dernière campagne de réhabilitation d'espaces dégradés
- janvier à mars 2020 : animer la dernière campagne de chantiers bénévoles de plantations
- mai à juillet 2020 : réaliser la dernière saison (3) de travaux de renforcement de cœurs d'habitats

Le calendrier prévisionnel des travaux écologiques (cf. ci-dessous), tel que proposé dans le rapport à mi-parcours, demeure inchangé et permettra d'atteindre l'ensemble des objectifs de cette action.

Opération	Nature des travaux	2016	2017	2018	2019	2020
Réhabilitation d'espaces dégradés	Lutte mécanique contre les EEE					
	Lutte manuelle contre les EEE et dégagement de plantation					
	Réintroduction d'essences indigènes diversifiées					
	Délimitation et piquetage des parcelles de plantation					
Renforcement des cœurs d'habitats	Lutte manuelle contre les EEE					
	Renforcement de populations					
Chantiers bénévoles (action E5)	Lutte manuelle contre les EEE et plantation d'espèces indigène					

Une cartographie présentant les interventions prévisionnelles prévues en Saison 4 est proposée ci-après.

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Rapports techniques indiquant les protocoles et les résultats des travaux et techniques innovantes testées pour les 2 types d'actions (2 rapports).	30/09/2020	-

Planification des interventions Saison 4 (2019-2020)

Projet LIFE+ FS
Réhabilitation d'espaces dégradés de forêt sèche

Lutte mécanique lot 1 (LME)

- 20% < X < 50%
- 50% < X < 80%
- X > 80%

Lutte manuelle lot 2 (LMA)

- X < 20%
- 50% < X < 80%



© Crédit - Tous droits réservés - Sources : Gélisier (Annee), etc - Cartographie - Biotope, 2019-05-12T15:13:36

C5 - INTÉGRER LES TORTUES TERRESTRES À LA DYNAMIQUE DE LA FORÊT SÈCHE

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 21 796 €

Taux de réalisation estimé : 75 %

Budget consommé : 5 392,81 €

Statut de l'action : En cours

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020							
	I	II	III	IV																												
I																																
R																																

Date de démarrage initiale (I) : 01/04/2016 / réelle (R) : 01/04/2016

Date de fin initiale (I) : 30/09/2020 / réelle (R) : 30/09/2020

Avancement technique depuis le rapport à mi parcours

En novembre 2018 l'Indian Ocean Tortoise Alliance (IOTA) a été créée pour soutenir et appuyer les programmes de recherche, d'éducation ou d'écotourisme visant à préserver le tortue d'Aldabra dans l'Océan Indien. Le soutien de ces experts nous permet aujourd'hui d'avancer dans la bonne direction. Certains seront présents à la conférence internationale *Island biology* (juillet 2019) ce qui permettra une présentation du protocole d'expérimentation tel qu'envisagé.

Le Conservatoire du littoral (Cdl) se positionne toujours en faveur de l'expérimentation avec des tortues d'Aldabra sur son terrain. La sécurité des tortues étant la principale préoccupation pour mettre l'action en place, des solutions sont testées. Grâce au matériel prêté par le LIFE+ Pétrels la pose de balises émettrices a été expérimentée. Ces tests de fixation des balises, montrés à Ellen VON REKOWSKI DEGOTT lors de sa dernière visite, n'ont pas été probants. Des fixations avec un recouvrement au polyepoxyde s'avèrent plus adaptées. La pose de clôture et la mise en place d'une surveillance humaine sont également à prévoir. Or après demande de devis, il s'avère que 65 000 euros sont nécessaires pour mener l'expérimentation sur le site du Cdl. **Ce budget n'est pas supportable par le projet.**

Aussi, dans un souci de réactivité pour maintenir un démarrage de l'expérimentation en novembre 2019, le centre pénitencier de la ville du Port - qui dispose dans son enceinte d'un arboretum d'espèces du semi-sec - a été contacté pour lui proposer de rejoindre l'aventure en mettant à disposition son arboretum sur 6 mois. Un accueil très favorable nous a été réservé et suite à une rencontre sur site la convention a été actualisée en conséquence (cf. Annexe 20).

Ce nouveau partenariat permet de faire chuter drastiquement les coûts de l'action car il n'est désormais plus nécessaire d'envisager le financement d'une surveillance humaine qui est déjà en place. Avec la signature de la convention et la validation du protocole adapté à ce nouveau site, l'expérimentation pourra bien démarrer en novembre 2019. Un premier stagiaire recruté sur 3 mois permettra d'accompagner la mise en place de l'expérimentation de septembre à novembre (cf. Annexe 21). Il n'a pas encore été décidé si le suivi fera l'objet d'un nouveau stage ou sera assuré en interne.

Le protocole d'expérimentation *in-situ* sera finalisé en octobre 2019 pour un début d'expérimentation en novembre jusqu'en avril 2020.

Prochaines étapes

- Présentation aux experts du protocole test à la conférence internationale *Island Biology* en juillet 2019, adaptation et validation en octobre 2019 pour un début d'expérimentation en novembre 2020.
- Signature de la convention avec l'éleveur, Alfred Rivière et le centre pénitencier du Port au plus tard en octobre 2019.
- Stage de septembre à novembre 2019 pour la mise en place de l'expérimentation.

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Bilan des protocoles	30/09/2020	En cours

C6 - RESTAURER UNE POPULATION DE GECKO VERT DE BOURBON

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 37 793 €

Taux de réalisation estimé : 100 %

Budget consommé : 53 626,12 €

Statut de l'action : Terminé

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	I	II	III	IV																								
I																												
R																												

Date de démarrage initiale (I) : 01/04/2016 / réelle (R) : 17/02/2016

Date de fin initiale (I) : 31/03/2018 / réelle (R) : 31/03/2018

Avancement technique depuis le rapport à mi parcours

Cette action est terminée depuis mai 2018. Son suivi est assuré dans le cadre de l'action D1.

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Bilan de l'action	30/09/2020	Terminé (Annexe 42 du Rapport à mi-parcours)

D1 - SUIVRE ET ÉVALUER LES TRAVAUX CONSERVATOIRES

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 97 270 €

Taux de réalisation estimé : 70 %

Budget consommé : 49 384,88 €

Statut de l'action : En cours, 3 mois de retard (résorbé)

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020							
	I	II	III	IV																												
I																																
R																																

Date de démarrage initiale (I) : 01/04/2016 / réelle (R) : 01/07/2016

Date de fin initiale (I) : 30/09/2020 / réelle (R) : 30/09/2020

Avancement technique depuis le rapport à mi parcours :

- **Suivi post-plantation :**

Le suivi scientifique des plantations effectuées lors de la saison 1 (2017-2018) a démarré en juillet 2018 avec la réalisation de l'état initial. Depuis, il s'est poursuivi en novembre 2018 et avril/mai 2019, respectivement avec les suivis post saison sèche des individus plantés en saison 1 et la réalisation de l'état initial des individus plantés en saison 2 (2018-2019) couplé avec le suivi à t+1 an des individus plantés en saison 1. Ces suivis se poursuivront jusqu'à la fin du projet avec l'accompagnement permanent du chargé de conservation selon ce même protocole. Au delà, il sera pris en charge par les agents du PnRun à t+3 ans, t+5ans, t+10 ans, t+15 ans et t+20 ans de chaque saison de plantation.

Les premières tendances montrent un taux de reprise des individus supérieur à 85 % à t+1 an. Ainsi, la Mauve (*Abutilon exstipulare*), le Bois d'Arnette (*Dodonaea viscosa*), et le Bois de Joli cœur (*Pittosporum senacia*) sont les 3 espèces avec les taux de survie les plus élevés (de 80 à 90%). Ces résultats de terrain correspondent aux attendus théoriques. En effet, la Mauve (*Abutilon exstipulare*) et le Bois d'Arnette (*Dodonaea viscosa*) font partie du « TOP13 » des espèces du LIFE+ COREXERUN, à savoir les 13 espèces disposant des taux de mortalité les plus faibles et des taux de croissance les plus élevés, soit des espèces capables de coloniser rapidement un espace secondarisé. Le cas du Bois de Joli cœur (*Pittosporum senacia*) semble bien refléter le bénéfice des altitudes plus élevées du nouveau projet. En effet, les zones de reconstitution du projet LIFE+ COREXERUN, au sein duquel il a également été réintroduit, se situent légèrement en dessous de son aire de répartition naturelle. Ces nouvelles zones correspondant mieux à cette dernière. Enfin, un taux de croissance moyen de 14 cm, toutes espèces confondues, est observé sur la première année de suivi. Ce taux est relativement satisfaisant compte tenu des conditions climatiques particulièrement défavorables au cours de la saison sèche de l'année 2018.

Comme pour le protocole de suivi du gecko vert de Bourbon, *Phelsuma borbonica*, ce suivi bénéficiera également d'un accompagnement AFB/CEFE (Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive) au titre de la convention de coopération relative à la mise en place d'un appui méthodologique et statistique à destination des parcs nationaux et des autres aires protégées. En effet, les problématiques qu'il offre, notamment de par sa grande envergure ainsi que sa capacité à être dupliquer/ré-adapter dans des

projets similaires au sein d'autres infrastructures, lui on permit d'être sélectionné après un appel à projet soumis en novembre 2018.

- **Suivi post-translocation :**

Suite à la translocation de 50 individus de *Phelsuma borbonica* sur le site du Cap Francis en avril 2018, les suivis de cette nouvelle population ont démarré le 30 avril 2018. Durant les mois de mai et juin l'ensemble des agents ayant participé à l'action de translocation ont été formés au suivi. Dès le 15 juin 2019, les 5 agents concernés ont pu commencer les sessions de suivi en binômes. Le protocole mis en place a été co-rédigé en partenariat avec l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) avec qui le PNRun a une convention. Des échanges réguliers ont permis de modifier le protocole avec les retours des agents de terrain du PNRun. De plus Thibaut COUTURIER, ingénieur « appui méthodologique et statistique » à destination des parcs nationaux et autres aires protégées » au Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive en coopération avec l'Agence Française de la Biodiversité (AFB), est venu en octobre 2018 pour participer à une session de suivi permettant d'ajuster les derniers détails de ce protocole (Annexe 3).

De mai à avril les sessions de suivis ont été mises en place tous les 15 jours dans le but d'observer l'installation des individus. Par la suite deux sessions de deux semaines (8 jours de prospection) en novembre 2018 et avril 2019 ont permis d'estimer la population à une période précise permettant ainsi des comparaisons dans le futur. Ces sessions de suivi appelée « population fermée » (voir protocole, annexe 3) sont renouvelées tous les 6 mois jusqu'à la fin du projet (dernière session avril 2020) puis pendant 20 ans sur des pas de temps plus longs (Annexe 17_1 du rapport de progrès N1).

Les analyses effectuées grâce au logiciel de dynamique de population MARK ont permis d'estimer la probabilité de survie apparente immédiate post-relâcher. Sur les 50 individus relâchés, 14 [IC95% 6–22] auraient survécu et/ou seraient toujours présents sur le site. En avril 2019, 5 [IC95% 1–10] auraient survécu et/ou seraient toujours présents. Malgré des résultats peu encourageants à ce stade de l'étude, le protocole doit être maintenu à l'identique pour détecter une éventuelle recolonisation du site à partir de la reproduction des quelques individus toujours vivants et présents sur le site ou de recolonisation par des individus qui auraient quitté la zone de suivi (i.e. émigration temporaire, (Lebreton et al. 1992). Une étude menée en Nouvelle-Zélande évoque ainsi un pas de temps de 10-15 ans pour mettre en évidence le succès d'une opération de translocation chez une espèce de gecko (Bell et Herbert 2017). Le respect du protocole est la seule garantie que les données seront analysables et interprétables sur le moyen-long terme.

Malgré le faible nombre d'individus recontactés leur état sanitaire est encourageant. Aucun signe de rachitisme (côtes et colonne vertébrale apparentes, orbites enfoncées) n'a été observé. De plus un individu observé en juin 2018 avec la queue en début de repousse a été de nouveau photo-capturé en novembre 2018 avec une queue qui a entièrement repoussée. Enfin, une femelle avec des signes apparents d'incubation (poches endolymphatiques gonflées et bas ventre distendu) a été vue en août 2018. Cette femelle n'avait pas été notée gravide lors de la capture. L'ensemble de ces observations permet d'affirmer les individus relâchés disposent des ressources alimentaires nécessaires à leur bon développement et ce tout au long de l'année.

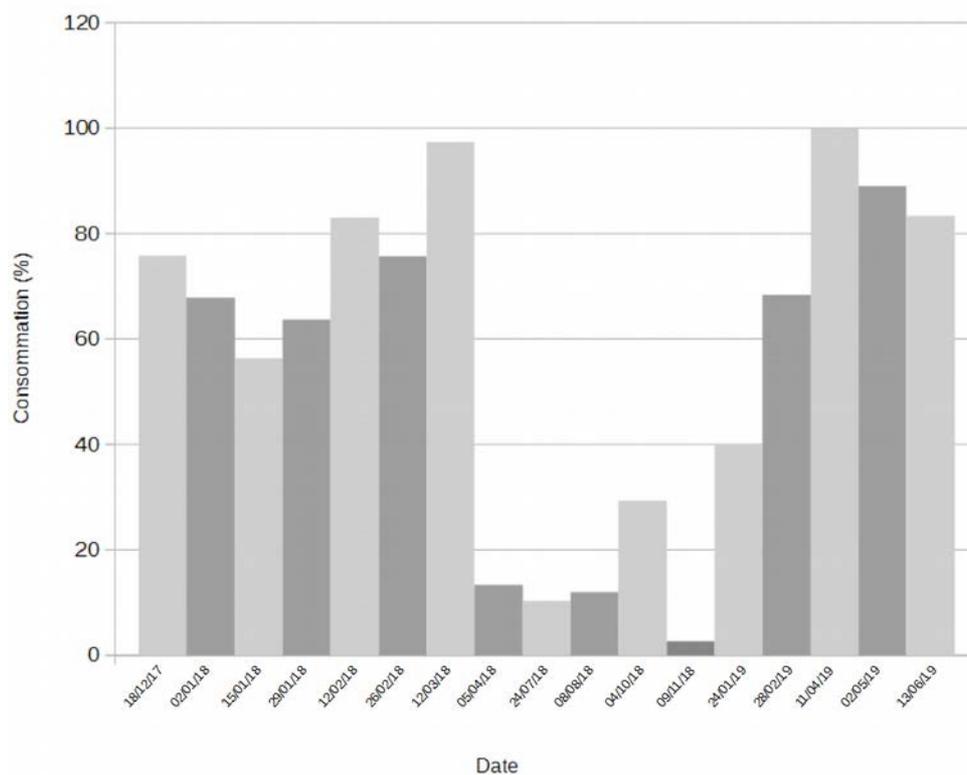


De gauche à droite : mâle 17 observé avec queue en repousse, mâle 17 observé avec queue repoussée, femelle avec signes d'incubation (crédit photos : F. Rivière et S. Michel).

De décembre 2018 à juin 2019 deux stagiaires du Matser BEST-T ont été encadrés (Annexe 4 et 5) afin d'étudier les interactions possibles entre les individus de *P. borbonica* et la flore du Cap Francis. De décembre à avril des pièges photographiques ont été installés devant différentes espèces en fonction de la phénologie de floraison. Dans le cadre de ce stage un suivi de la population prélevée à la Plaine d'Affouches a été fait en avril 2019. Il reprend le protocole mis en place en 2016 et 2017 (Bonanno 2016, Bonanno 2017) afin de pouvoir comparer les effectifs de population estimés et connaître l'impact du prélèvement des 50 individus réintroduits au Cap Francis.

Les principaux résultats de cette étude relève une seule interaction entre *P. borbonica* est la flore du Cap Francis. Cela peut être dû au faible nombre de geckos transloqués en comparaison à la surface couverte ainsi qu'au faible nombre de geckos recontactés. Pour ce qui est des populations prélevées de la Plaine d'Affouches, les résultats montrent une estimation du nombre d'individus et une structure de la population inchangée avant et après translocation (Annexe 6).

Parallèlement à ces suivis, la dératisation du site continue avec une consommation des blocs de poison ne dépassant pas les 30 % jusqu'à novembre 2018. Suite à quoi la consommation a fortement réaugmentée pour atteindre 100 % en avril 2019. Cela est dû à l'augmentation de la ressource alimentaire disponible. En effet, en saison des pluies de nombreux fruits charnus sont disponibles offrant ainsi aux rats des ressources de nourritures multiples leur permettant une forte croissance. Pour endiguer ce regain de la population les sorties sont intensifiées depuis le mois de mai 2019 afin d'atteindre une chute de la population de rat dans les mois suivants.



Taux de consommation durant la campagne de dératisation de décembre 2017 à juin 2019

Prochaines étapes

Le suivi post-plantation se poursuivra, à raison d'un passage par an, jusqu'à la fin du projet. Au delà, il sera pris en charge par les agents du PNRun à t+3 ans, t+5ans, t+10 ans, t+15 ans et t+20 ans de chaque saison de plantation.

Le suivi post-translocation se poursuivra tous les 6mois jusqu'à la fin du projet, en novembre 2019 puis avril 2020. Suite à quoi, la PNRun prendra le relais sur les 17 ans restant avec un suivi à T+5ans (2023), T+10 ans (2028) et T+20 ans (2038).

Il en est de même pour la dératisation qui se poursuivra jusqu'à la fin du projet avec un relais pris par le PNRun.

Le partenariat avec l'AFB se poursuit jusqu'en avril 2020 et devrait déboucher sur un article de synthèse qui retracera l'ensemble du suivi (protocoles, analyses et résultats) de la population transloquée. Cet article devrait sortir en décembre 2019.

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Rapports annuels de synthèse	30/09/2020	En cours

D2 - ÉVALUER L'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU PROJET ET LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES RENDUS

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 8 020 €

Taux de réalisation estimé : 75 %

Budget consommé : 0 €

Statut de l'action : Action démarrée avec 2 ans et 9 mois d'avance

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020							
	I	II	III	IV																												
I																																
R																																

Date de démarrage initiale (I) : 01/04/2020 / réelle (R) : 01/09/2017

Date de fin initiale (I) : 30/09/2020 / réelle (R) : 30/09/2020

Progrès réalisés depuis le rapport à mi-parcours

Les préparations des protocoles d'enquête (par observation et par entretiens) ont démarré en 2017, en début de thèse « *Perception des pratiques de restauration écologique de la forêt de la Grande Chaloupe : Une analyse de l'articulation des interventions à travers les savoirs, les incertitudes et les conflits* » (cf. Annexe 4 du rapport à mi-parcours), de la doctorante Salwa AABID (recrutée hors fonds LIFE). Le premier protocole « enquête par observation » a été mise en place en mars 2018 et se poursuit (jusqu'à présent). En parallèle, le deuxième protocole « enquête par entretiens directifs » a été réalisé auprès de la population habitant à proximité de la forêt sèche de la Grande chaloupe (commune de Saint Denis et commune de La Possession) durant la période de janvier 2019 à mai 2019. Les premiers résultats obtenus ont fait l'objet d'un poster pour la conférence de *Island Biology* 2019 (cf. Annexe 22).

Prochaines étapes

- Poursuite du travail de thèse jusqu'à fin 2020.
- Présentation des résultats lors du séminaire de restitution du projet en avril-mai 2020.

Livrables prévus : Aucun.

E1 – METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION SPÉCIFIQUE AU PROJET

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 200 504 €

Taux de réalisation estimé : 75%

Budget consommé : 101 467,02 €

Statut de l'action : En cours, 5 mois de retard (résorbés)

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020							
	I	II	III	IV																												
I																																
R																																

Date de démarrage initiale (I) : 01/10/2014 / réelle (R) : 01/03/2015

Date de fin initiale (I) : 30/09/2020 / réelle (R) : 30/09/2020 (et 5 ans au-delà du projet)

Avancement technique depuis le rapport à mi-parcours

Le travail effectué permet l'appropriation des enjeux du projet par les acteurs locaux et la population réunionnaise en transmettant le savoir relatif à la perte et au sauvetage la forêt. Le projet LIFE+ Forêt Sèche, en plus des actions et des livrables à réaliser, accompagne ses partenaires dans la création de support de communication, la co-organisation d'événement et l'apport d'expertise.

Le tableau ci-après recense les avancées réalisées depuis le rapport à mi-parcours :

Désignation	État	Résultats au 31/05/19
1 site Internet dédié au projet (Cf. action E2)	En cours	10 073 visiteurs depuis 2016
8 panneaux d'information sur site (Cf. action E3)	10 panneaux réalisés et posés.	-
1 plaquette de présentation du projet – diffusion : 6000 exemplaires	En cours de réactualisation pour un dernier jet d'impression en fin de projet	-
1 poster de présentation du projet – impression et diffusion : 3000 exemplaires (Cf. annexe 7)	2 séries de 5 posters de présentation des grands enjeux du projet ont été réalisés.	1500 exemplaires imprimés et en cours de diffusion
1 stand d'exposition	Réalisé. Livré dans le rapport à mi-parcours.	-
1 lettre d'information trimestrielle	En cours	Diffusion à 4246 personnes

<p>- 6 reportages vidéo d'une durée de 2 à 3 minutes (1 reportage/an), - 1 film d'une vingtaine de minutes, projeté au public lors du colloque international et diffusé au format DVD à 1000 exemplaires</p>	<p>En cours. 4 vidéos d'1,30 min ont été réalisées</p>	<p>Diffusion sur Youtube, la page Facebook du projet et sur www.foretseche.re</p>
<p>Réunions publiques de démarrage et visites de terrain à destination des communes du projet</p>	<p>-26/07/2018 : Sortie avec un élu de la commune de La Possession 18/09/2018 : Sortie avec les agents de l'OTI Ouest - 22/08/2018 : Sortie avec le personnel encadrant biodiversité de la commune de La Possession et les Services civiques - 03/10/2018 : Sortie avec les membres du CROI (Conseil des rivages de l'océan Indien) -17/04/2019 : Réunion avec les élus dans le cadre des Rencontres territoriales des espaces vert de la Biodiversité</p>	<p>128 personnes touchées</p>
<p>15 panneaux d'exposition, exposés 4 fois/an minimum de manière temporaire et de manière semi-permanente à la Maison du Parc</p>	<p>En cours.</p>	<p>-</p>
<p>1 mallette/kit pédagogique</p>	<p>Livré dans le rapport à mi-parcours. Un jeu supplémentaire « Sov nout foré » réalisé par l'école Henri Lapierre de La Possession est intégré à la mallette pédagogique jugé pertinent.</p>	<p>Téléchargeable sur www.foretseche.re dans la partie « Mallette pédagogique » : Cliquez ici !</p>
<p>3 Ateliers pédagogiques Lors de 5 événements/an et des 2 projets scolaires</p>	<p>En cours.</p>	<p>2308 personnes touchées</p>
<p>4 Manifestations d'éducation à l'environnement par an (Cf. annexe 8)</p>	<p>En cours.</p>	<p>3943 personnes touchées</p>
<p>1 événement annuel</p>	<p>Séminaire « Atelier restauration écologique - problématiques similaires des Calanques à l'île de La Réunion » le 23/05/2019</p>	<p>100 personnes touchées</p>
<p>2 articles scientifiques par an</p>	<p>- 1 article publié en juillet-août 2018 dans le magazine Courrier de la Nature - 1 poster scientifique a été réalisé dans le cadre de l'action C6, valorisé lors du 46e Congrès de la société herpétologique de France à Carnoules</p>	<p>- Réalisés et Publiés Cf. Action E6</p>
<p>2 conférences par an</p>	<p>-20/09/2018 : Atelier des gestionnaires des espaces naturels de Mayotte - 30/10/2018 : Au Séminaire régional invasions biologiques et restauration écologique en milieu insulaire à l'Université de La Réunion 1- 2/11/2018 : Avec les étudiants de Master BEST de l'Université de La Réunion</p>	<p>144 personnes touchées</p>
<p>1 colloque scientifique international en fin de projet</p>	<p>Non démarré</p>	<p>-</p>

<i>Autres créations et diffusion</i>		
Facebook	Publications quotidiennes	2215 « followers »
Cahier de texte créé par la commune de Saint-Denis avec l'appui du projet LIFE+ Forêt Sèche (cf. annexe 9)	12 500 produits et distribués aux élèves de CE2 CM2 de la commune de Saint-Denis.	12 500 élèves touchés
Appui à la commune de Saint-Denis pour la création de panneaux dans la pépinière de Saint-Denis	4 panneaux de format 30x70 cm ont été réalisés + des supports pour identifier les arbres indigènes et endémiques de la pépinière	Public touché : les élus, les agents, public scolaire
Tshirt LIFE+ Forêt Sèche (cf annexe 10)	Production de 300 t-shirts BIO	300 exemplaires

Les retombées médiatiques sont à consulter dans l'espace presse sur www.foretseche.re

Prochaines étapes

- **Continuer la mise en application de la stratégie de communication, la déclinaison de la charte graphique sur l'ensemble des outils et supports de communication du projet.**
- Continuer la publication des lettres d'information trimestrielles.
- Poursuivre les captations vidéo pour la réalisation des documentaires vidéo et localiser les prestataires pour l'impression en DVD.
- Programmer les visites guidées pour l'année 2019/2020.
- Valoriser les panneaux d'exposition.
- Continuer avec les classes à projet 2019-2020 et mettre en application les outils pédagogiques .
- Poursuivre les participations aux grandes manifestations EDD. Et autres pertinentes.
- Continuer les conférences, les ateliers pédagogiques
- Poursuivre les participations aux événements

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
1 site Internet	08/04/2016	En cours
8 panneaux d'interprétation sur site	01/06/2015	Livrés dans le présent rapport. (cf Annexe 12)
Charte graphique du projet	27/11/2015	Livré
Recommandation pour la mise en œuvre de la stratégie de communication (rapport sous forme de plan d'action)	27/11/2015	Livré
1 plaquette de présentation du projet	30/04/2016	Livré
1 poster de présentation du projet	30/04/2016	Livré dans le présent rapport en annexe 7
Ateliers pédagogiques		En cours (cf. Annexe 11)
Mallette pédagogique/kit pédagogique	31/12/2016	Livré. Complété avec d'autres outils pédagogiques jugés pertinents. http://www.foretseche.re/boite-a-outils/mallette-pedagogique/
Panneaux d'exposition	31/12/2016	-5 panneaux ont été fournis dans le rapport mi-parcours. - 10 panneaux ont été réalisés dont les

		maquettes sont fournies dans le présent rapport (Cf. annexe 13).
Stand d'exposition	01/07/2016	Réalisé
6 reportages vidéo de 2 ou 3 minutes	30/06/2020	En cours. Séquence 1,2 et 3 visibles sur le site Internet
Lettres d'informations trimestrielles	30/06/2020	Les lettres d'information 9,10 et 11 livrées dans le présent rapport (cf. annexe 14).
4 à 6 articles techniques et scientifiques de valorisation des études et résultats du projet	31/08/2020	En cours
1 film d'une vingtaine de minutes	30/09/2020	En cours

CONTRIBUTIONS HORS FONDS LIFE

- Cahier de texte financé par la commune de Saint-Denis.
- Valorisation du projet LIFE+ Forêt Sèche par les étudiants du Lycée agricole de Saint-Paul lors de la journée portes ouvertes du lycée et une publication d'article dans Région Magazine – le supplément.

E2 – RÉALISER UN SITE INTERNET DÉDIÉ AU PROGRAMME

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 42 021 €

Taux de réalisation estimé : 90%

Budget consommé : 40 160,80 €

Statut de l'action : En cours,

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	I	II	III	IV																								
I																												
R																												

Date de démarrage initiale (I) : 01/11/2014 / réelle (R) : 01/01/2015

Date de fin initiale (I) : 01/09/2020 / réelle (R) : 30/09/2020 (et 5 ans au delà)

Avancement technique depuis le rapport à mi-parcours

Depuis la mise en ligne du site :

Le nombre de visiteurs :	10 073
Le nombre de pages vues :	72 389

Provenance des internautes, le TOP 5 :

Priorité	Pays	Taux
1	La Réunion	67,74 %
2	Métropole	14,70 %
3	États unis	4,13 %
4	Belgique	1,17 %
5	Nouvelle Calédonie	0,91 %

Pour rappel, la page Facebook du projet LIFE+ Forêt sèche compte 2215 « followers ».

Prochaines étapes

- Traduire le site Internet en anglais.

La version anglaise du site Internet www.foretseche.re sera disponible au mois d'avril 2020. Toutefois, il est important de noter que ce ne sera pas le cas des outils à télécharger, exception faite du rapport de vulgarisation (Layman's report) qui intervient en fin de projet.

- Poursuivre, au fil de l'eau, la mise à jour du site Internet jusqu'en septembre 2020.

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Site Internet dédié au projet	08/04/2016	Livré
Site Internet mis à jour, avec tous les rapports issus du projet téléchargeables	30/09/2020	En cours

E3 – POSITIONNER DES PANNEAUX DE PRÉSENTATION DU PROJET A DES EMPLACEMENTS STRATÉGIQUES

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 10 790 €

Taux de réalisation estimé : 100 %

Budget consommé : 5 907,04 €

Statut de l'action : Action terminée

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020							
	I	II	III	IV																												
I																																
R																																

Date de démarrage initiale (I) : 01/01/2015 / réelle (R) : 01/06/2015

Date de fin initiale (I) : 01/06/2015 / réelle (R) : souhaitée pour 01/06/2020

Avancement technique depuis le rapport à mi-parcours

Depuis le rapport à mi-parcours, trois panneaux d'information et d'interprétation ont été réalisés par le projet LIFE+ Forêt Sèche.

Ils ont été produits et posés par nos partenaires :

- 2 panneaux au sein de l'établissement scolaire Henri Lapierre

Suite à l'animation d'une classe à projet « 1 enfant, 1 arbre endémique réintroduit » dans l'établissement scolaire Henri Lapierre, l'enseignant a souhaité marquer l'implication des élèves et de l'établissement dans la démarche de préservation de la forêt sèche. Ainsi, situé à l'entrée de l'arboretum créé pour l'occasion dans l'enceinte de l'établissement scolaire, un panneau sensibilise les élèves, les parents d'élèves et le corps enseignant à la préservation des arbres endémiques du milieu semi-sec et plus largement à l'action entreprise pour sa sauvegarde depuis les 10 dernières années.

Un second panneau posé sur les grilles extérieur de l'établissement fait écho au partenariat entre le projet LIFE+ Forêt Sèche et la commune. « Ici, on protège la forêt sèche » et permet de sensibiliser les élèves, leurs parents, les habitants du quartier et les élus. C'est ainsi, que l'enseignant, en étroite collaboration avec le service environnement de la commune de la Possession, a inscrit l'école comme engagée dans la protection de la forêt sèche. La pose de ces panneaux amplifie son action et l'impact du projet LIFE+ Forêt Sèche dans la commune de La Possession, l'un des secteurs d'intervention prioritaire.

- 1 panneau pour informer les usagers sur le chantier de plantation sur la zone d'intervention du projet

10 panneaux d'information et de sensibilisation sont actuellement présents sur la zone d'intervention du projet.

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Maquette du panneau au format pdf téléchargeable sur le site Internet du projet	06/2020	Maquette du panneau remise dans le présent rapport et disponibles en ligne (cf annexe 12)
Panneaux d'informations positionnés à des emplacements stratégiques	06/2020	Posés

CONTRIBUTIONS HORS FONDS LIFE

- **Deux panneaux financés par l'établissement scolaire Henri Lapierre à hauteur de 257,56€**

E4 – ANIMER DES PROJETS D'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 53 257 €

Taux de réalisation estimé : 30 %

Budget consommé : 30 096,99 €

Statut de l'action : En cours, 12 mois de retard (résorbé)

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020							
	I	II	III	IV																												
I																																
R																																

Date de démarrage initiale (I) : 01/08/2015 / réelle (R) : 01/08/2016

Date de fin initiale (I) : 01/06/2020 / réelle (R) : 01/06/2020

Avancement technique depuis le rapport à mi-parcours

Année	Établissements scolaires	Classes	Nombres d'élèves	Nombre de famille
Total 2016 à 2018		16	380	380
Progression 2018/2019	Saint-Denis, Le Port, La Possession	8	213	213
Total au 31/05/2019		24	513	513

Prochaines étapes

- Mettre en place le projet « 1 enfant, 1 arbre endémique réintroduit » pour l'année scolaire 2019/2020.
- Effectué le compte rendu 2019/2020

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Outils pédagogiques au format papier et numérique (sous forme d'application ou de documents PDF téléchargeables sur le site Internet du projet)	31/12/2015	Livré
Programme pédagogique sous forme de proposition à faire compléter et valider par les enseignants en début d'année scolaire.	30/09/2019	Livré
Compte rendu annuel, en fin d'année scolaire, sur le déroulement pédagogique et les résultats par classe	30/06/2020	En cours. Compte-rendus annuels 2017/18 et 2018/19 livrés (Cf. annexe 15).

E5 – ORGANISER DES CHANTIERS BÉNÉVOLES POUR IMPLIQUER LA POPULATION

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 51 846 €

Taux de réalisation estimé : 25 %

Budget consommé : 35 227,69 €

Statut de l'action : action démarrée en mars 2016, soit 10 mois d'avance

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020							
	I	II	III	IV																												
I																																
R																																

Date de démarrage initiale (I) : 01/01/2017 / réelle (R) : 04/03/2016

Date de fin initiale (I) : 30/06/2020 / réelle (R) : 30/06/2020

Avancement technique depuis le rapport à mi-parcours

Sur la période 2018/2019, les bénévoles se sont investis sur nos actions de plantation, de semis, de rempotage et d'entretien (cf annexe 16) :

	Nbre de chantiers	Nbre de structures	Nbre de bénévoles	Nbre d'arbres plantés	Type de public
Total 2016/2018	43	29	1293	5898	Tout public
Progression 2018/2019	22	17	489	2062	Tout public
Total au 31/05/2019	65	48	1782	7960	Tout public

Prochaines étapes

Depuis le début de projet, les participants aux chantiers bénévoles sont d'origines variées et de tout horizon. Il ne se dégage pas de tendance ou d'évolution particulières hors mis une forte diversité d'acteurs impliqués. Associations, institutions publiques, entreprises, écoles mais aussi particuliers se joignent aux actions de bénévolat dans les hauts de la Grande Chaloupe sur les parcelles de plantation du projet, ou à la pépinière communale de Saint-denis (en partenariat avec le projet LIFE+ Forêt sèche), pour des actions de production.

D'ici la fin du projet il est prévu de :

- Réaliser une ultime campagne de chantiers bénévoles de plantation en parallèle de la dernière saison de plantation (C4), soit de janvier à mars 2020. Le secteur dédié est en continuité avec celui de l'année précédente et se trouve donc en toute logique dans les hauts de la Grande-chaloupe.
- Poursuivre au fil de l'eau l'organisation des chantiers bénévoles de production en pépinière communale jusqu'au mois de décembre 2019.

Livrables prévus : aucun

E6 – VALORISER LES AVANCÉES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DE L'ENVIRONNEMENT

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 29 470 €

Taux de réalisation estimé : 75 %

Budget consommé : 2 249,52 €

Statut de l'action : En cours, 12 mois de retard

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	I	II	III	IV																								
I																												
R																												

Date de démarrage initial (I) : 01/01/2015 / réelle (R) : 01/03/2016

Date de fin initiale (I) : 01/08/2020 / réelle (R) : 01/08/2020

Avancement technique depuis le rapport à mi-parcours

Un guide pour la valorisation des espèces végétales indigènes et endémiques accompagné d'une matrice simplifiée, a été réalisé. Il est disponible en ligne et en annexe 17 du présent rapport.

Un article scientifique sur le gecko vert de Bourbon a été publié dans le magazine « Le Courrier de la Nature » dans l'édition juillet-août 2018.

Un poster scientifique a également été réalisé pour valoriser l'action de réintroduction du gecko vert de Bourbon lors du 46e Congrès de la société herpétologique de France à Carnoules du 11 au 13 novembre 2018.

Prochaines étapes

- Diffuser le guide dans les services environnement des communes du projet. Et au plus grand nombre
- Poursuivre la rédaction des articles techniques et scientifiques
- Poursuivre notre travail de récolte de données pour l'élaboration du recueil d'expériences sur la gestion conservatoire des milieux semi-xérophiles

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Guide pour la valorisation des espèces végétales indigènes destiné aux services espaces vert des communes du projet	31/12/2015	Livré dans le présent rapport (cf. annexe 17). Consultable sur le site Internet.
Articles techniques et scientifiques de valorisation des études et des résultats du projet	31/08/2020	En cours (Cf. annexe 18)
Recueil d'expériences sur la gestion conservatoire du milieu semi-xérophile à La Réunion	30/09/2020	En cours

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Action E6 [Valoriser les avancées techniques et scientifiques auprès des professionnels de l'environnement]

2. Dans votre rapport, le guide pour la valorisation des espèces végétales indigènes destiné aux services espaces verts des communes du projet est présenté comme étant « en cours ». Or, il devait être fourni fin 2015. Merci d'expliquer ce retard.

Le chargé de communication et animation du projet a été recruté le 1^{er} juin 2015. Ce retard de recrutement a eu un impacté sur la date de production et de livraison du manuel de formation prévu pour fin 2015. Toutefois ce guide listant 54 espèces endémiques et indigènes répondant à 18 aspects pratiques d'aménagement a fini par être produit. Ce guide pour la valorisation des espèces végétales indigènes, accompagné d'une matrice simplifiée, est destiné aux services espaces verts des communes du projet et à aux particuliers. Ce dernier a été présenté à Ellen VON REKOWSKI DEGOTT lors de sa dernière mission (cf. Annexe 17 du présent rapport)

3. Un autre livrable prévu dans le cadre de cette action est un recueil d'expérience « Mise en culture ». Ce dernier a été joint à votre rapport. Néanmoins, même si la page de garde comporte le logo du projet Forêt Sèche, le contenu laisse à penser que ce document a été réalisé dans le cadre du projet Corexerun. En effet, le texte du document ne fait référence qu'au projet Corexerun. En l'état, ce document ne peut donc pas être considéré comme un livrable du projet Forêt Sèche. Cela s'applique à tous les documents réalisés par le projet Corexerun. Il est tout à fait possible que les documents Corexerun soient mis à jour et/ou adaptés au projet Forêt Sèche, mais il est nécessaire de le faire figurer clairement dans les documents en question.

Concernant ce livrable, nous avons une date de livraison au 30/09/2020. Nous avons mal jugé cette donnée. Néanmoins, nous partageons ce livret « mise en culture » dans notre réseau de partenaires, permettant de valoriser les couleurs du projet LIFE+ Forêt Sèche bien que, et nous sommes d'accord avec votre commentaire, le contenu réfère au projet LIFE+ COREXERUN.

E7 – RÉDIGER UN RAPPORT DE VULGARISATION DU PROJET (LAYMAN'S REPORT)

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 9 035 €

Taux de réalisation estimé : 0%

Budget consommé : 0 €

Statut de l'action : Non démarrée

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	I	II	III	IV																								
I																												
R																												

Date de démarrage initiale (I) : 01/01/2020 / réelle (R) : 01/01/2020

Date de fin initiale (I) : 01/06/2020 / réelle (R) : 01/06/2020

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Rapport de vulgarisation du projet	30/06/2020	Action non démarrée

E8 – ORGANISER UN COLLOQUE INTERNATIONAL DE RESTITUTION

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 29 522 €

Taux de réalisation estimé : 0 %

Budget consommé : 0 €

Statut de l'action : Non démarrée

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	I	II	III	IV																								
I																												
R																												

Date de démarrage initiale (I) : 01/08/2019 / réelle (R) : 01/08/2019

Date de fin initiale (I) : 01/07/2020 / réelle (R) : 01/07/2020

Au 31 mai 2019, cette action **n'est pas démarrée** toutefois, pour des raisons évidentes de mutualisation de moyens et une optimisation de la valorisation des projets LIFE à La Réunion, il est envisagé d'organiser un séminaire commun avec le projet LIFE+ Pétreles qui pourrait décaler son événement aux mois d'avril-mai 2020. Sur une semaine, il est envisagé une fréquentation d'une centaine de personnes par jour, dont une dizaine d'experts internationaux, en alternant les sessions en salles et sur le terrain. La préparation de cet événement débutera au mois d'octobre 2019 en commençant par la validation de la date avec nos collègues du projet LIFE+ Pétreles.

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Actes de conférence en vue de leur publication dans les revues spécialisées	31/08/2020	-
Compte rendu du colloque de restitution du projet sous forme de rapport PDF, téléchargeable sur le site Internet du projet et diffusé par mail.	31/08/2020	-

E9 – FORMER AU BESOIN DE PRÉSERVER LA FORET SÈCHE

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 30 505 €

Taux de réalisation estimé : 75 %

Budget consommé : 3 180,25 €

Statut de l'action : En cours, retard de 13 mois

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020							
	I	II	III	IV																												
I																																
R																																

Date de démarrage initial (I) : 01/11/2014 / réelle (R) : 01/12/2015

Date de fin initiale (I) : 30/09/2020 / réelle (R) : 30/09/2020

Avancement technique depuis le rapport à mi-parcours

Les agents des institutions et des communes, les professionnels de l'environnement, les lycéens de Master 2 BEST, les agents d'espaces verts et les agents encadrants, les Services civiques de la commune de La Possession sont formés au fil de l'eau par les agents de l'équipe LIFE+ Forêt Sèche.

Depuis le début du projet 695 personnes ont bénéficié de notre formation. Le tableau ci-après les dernières formations dispensées depuis le rapport à mi-parcours :

Date	Structure	Nbre de formés	Type de public
Formation continue	Pépinière communale de Saint-Denis – Passage tous les mardis	9	Agents pépiniéristes et espaces verts
Formation continue	Pépinière communale du Port – Passage tous les jeudis	11	Agents pépiniéristes et espaces verts
Formation continue	Pépinière communale de La Possession – Passage tous les mercredis	4	Agents pépiniéristes et espaces verts
26/06/18 au 2/07/19	Formation SMILO « Gestion des espaces naturels côtiers et insulaires et développement de projets »	14	Étudiants adultes de Madagascar et du Mozambique
12/11/2018	MASTER 2 Biodiversité des Écosystèmes Tropicaux Terrestres	22	Étudiant de M2 – Université de La Réunion - Tampon
09/06/2018	Lycée agricole de Saint-Paul	15	Élèves du Lycée Agricole de Saint-Paul
11-15/02/2019	Lycée agricole de Saint-Paul	72	Élèves du Lycée Agricole de Saint-Paul
26/03/2019	Centre National de la Fonction Publique Territoriale	26	Élus, Agents encadrants et agents d'espaces verts
21-22/08/2018	Commune de La Possession	20	Personnel encadrant, et Services civiques
Total depuis le rapport à mi-parcours jusqu'au 31/05/2019		193	
Total depuis le début du projet jusqu'au 31/05/19		695	

Prochaines étapes

- Poursuivre les formations jusqu'à la fin du projet 30/09/2020. (date de fin de l'action)
- Proposer un recyclage des agents ayant participé à une première session de formation. Le but du recyclage est de faire un rappel des acquis aux personnes ayant déjà bénéficié d'une formation.
- Étendre les sessions de formation à de nouvelles structures demandeuses si l'opportunité se présente.

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Manuel de formation	01/11/2015	Livré avec le rapport à mi-parcours (cf. Annexe 68).

F1 - COORDONNER ET SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 338 889 €

Taux de réalisation estimé : 76 %

Budget consommé : 298 715,84 €

Statut de l'action : En cours, retard de 5 mois (résorbé)

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	I	II	III	IV																								
I																												
R																												

Date de démarrage initial (I) : 01/10/2014 / réelle (R) : 01/03/2015

Date de fin initiale (I) : 30/09/2020/ réelle (R) : 30/09/2020

Avancement technique depuis le rapport à mi-parcours

Le management du projet suit son cours sous la responsabilité du chef de projet qui assure tout aussi bien la coordination technique et scientifique des actions que la gestion administrative et financière du projet et le management de l'équipe permanente.

Aucun problème de fonctionnement et de management n'est à noter.

Prochaines étapes jusqu'au terme du projet

- Continuer la maîtrise d'ouvrage des différentes prestations en cours ;
- Organiser et animer les différentes instances du projet ;
- Poursuivre l'animation territoriale ;
- Mettre à l'épreuve la stratégie mécénat dessinée pour financer tout ou partie de l'après-projet ;
- Organiser le séminaire de fin de projet en juin 2020 ;
- Continuer le *reporting* financier et administratif jusqu'à l'échéance du projet.

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Bilans financiers et leurs archives	30/09/2020	En cours
Comptes-rendus, relevés de conclusions, rapports scientifiques etc	30/09/2020	En cours
Conventions cadre et bilatérales	30/09/2020	Réalisé, remis en annexes des rapports de démarrage et de progrès n°1
Outils de gestion administratifs et financiers	30/09/2020	En cours
Rapports techniques et financiers	30/09/2020	Rapport de démarrage arrêté au 15/06/15, rapport de progrès arrêté au 31/10/16, rapport à mi-parcours arrêté au 31/05/18 et le présent rapport de progrès n°2 arrêté au 31/05/19.

F2 – ORGANISER UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE

Responsable : Conservatoire du littoral

Budget initial : 107 908 €

Taux de réalisation estimé : 85 %

Budget consommé : 91 963,20 €

Statut de l'action : En cours

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	I	II	III	IV																								
I																												
R																												

Date de démarrage initiale (I) : 01/11/2014 / réelle (R) : 01/11/2014

Date de fin initiale (I) : 30/04/2020 / réelle (R) : 30/09/2020

Avancements techniques depuis le rapport mi-parcours

L'animation territoriale du projet se poursuit dans la lignée de ce qui avait été réalisé précédemment et s'est concrétisée notamment par le renouvellement des conventions de partenariat avec un certain nombre d'organismes (Reforest'Action, le CROEC) et la signature de nouveaux partenariats de mécénat (Get Up ! Mobile). Le départ de Catherine BOUCHEZ, ancienne chargée de gouvernance locale en CDD à mi-temps, et son remplacement par Aurélie CORNUEJOLS, Volontaire au Service Civique à plein temps pour deux ans à compter de janvier 2019, a été l'occasion de réorganiser les missions de cette action. Désormais, les efforts sont placés sur la construction d'une stratégie de mécénat afin d'optimiser les mécanismes de financement de l'après-projet et ainsi pérenniser la conservation de la forêt sèche et des actions entreprises en sa faveur. A cet effet, un prestataire extérieur (MINT) financé hors fonds LIFE par le PNRun et la DEAL a été contractualisé. Le cahier des charges est référencé en annexe du

présent rapport (cf. Annexe 19). La prestation démarrée en avril doit se clôturer au mois de septembre 2019.

Cette prestation s'organise autour de trois axes de travail posés sous forme de questions :

- 1) Au sein des deux publics cibles, au regard de leur rentabilité, de leur fidélité et de leur potentiel de financement, quels sous-publics doivent être mobilisés en priorité pour répondre à l'objectif financier préalablement fixé ?
- 2) Pour chacun des sous-publics cibles retenus et leurs représentants respectifs, quels sont les produits adaptés et les éléments de langage à utiliser pour les mobiliser ?
- 3) Quel opérateur—public ou privé—est le plus adapté pour capter ces financements ?

Suite aux premiers échanges que nous avons eus, le bureau d'études nous a fait des premiers retours sur la manière d'organiser notre stratégie mécénat. Ainsi, concernant la structure porteuse du projet après-LIFE, il nous a été conseillé de privilégier une structure publique, ce qui est gage de confiance et de stabilité pour les donateurs. Il nous a également été conseillé de bénéficier d'un soutien financier d'origine publique afin de rassurer les potentiels donateurs du secteur privé. Il est recommandé de favoriser un panel de donateurs plutôt qu'un contributeur unique qui aura plus de difficulté à s'engager seul. Enfin, à la lumière des vastes réseaux de partenaires du PNRun et du Conservatoire du littoral, le bureau d'étude nous a assuré que les organismes à démarcher en priorité se trouvaient dans notre cercle de partenaires existant et qu'ils seraient d'autant plus facile à mobiliser que nous travaillons avec eux depuis plusieurs années. Le focus est donc à mettre sur le territoire de l'île de La Réunion et de minimiser les prospections aux échelles nationales et internationales.

Nous continuons à collaborer étroitement avec le prestataire pour alimenter une base de données qui recensera les organismes cibles à mobiliser. Par la suite nous organiserons l'après-projet en « histoires à raconter » pour convaincre ou en « produits » à proposer aux financements de mécènes avec les éléments de langages adaptés aux secteurs d'activités des donateurs envisagés.

Une mise à l'épreuve de notre stratégie de mécénat est prévue sur la dernière année du projet pour en mesurer l'efficacité.

Prochaines étapes

- Compléter la base de données des organismes cibles de potentiels mécènes en fonction de leur capacité de financement, de leur volonté d'inscrire leur soutien dans la durée et de la rentabilité attendue d'un partenariat avec chacun d'entre eux.
- Construire l'offre de produit du futur projet et les arguments de langage à y adosser. Cela comprend le support de présentation du prochain projet.
- Tester sur une période d'un an jusqu'à la fin du projet la stratégie mécénat auprès des entreprises et des fondations identifiées afin d'en estimer le potentiel une fois le projet parvenu à son terme et, au moins, pour les cinq années suivantes.
- Coordonner la recherche des fonds FEADER avec l'ensemble des partenaires du projet (Conservatoire du littoral, Région et département) afin d'assurer un socle de financement « solide » pour mettre en œuvre les actions de conservation au terme du projet.
- Mettre en place et valoriser par un plan de communication un module de dons en ligne pour le projet LIFE+ Forêt Sèche sur le site internet du Parc national de La Réunion afin d'évaluer le potentiel de don de cet outil de levée de fonds.
- Déterminer la forme juridique de la future structure de gestion des dons en fonction notamment de son efficacité à capter des financements et de la souplesse de ses mécanismes de création et de fonctionnement.

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Base de données des organismes ciblés en tant que mécènes potentiels	30/09/2020	En cours
Support visuel (ppt) de présentation de l'après-projet LIFE+ FS	30/09/2020	En cours
Conventions de partenariats annuelles et pluriannuelles	30/09/2020	En cours

CONTRIBUTIONS HORS FONDS LIFE

Prise en charge de la prestation MINT par le PNRUN et la DEAL à hauteur de 19 440 euros.

F3 – INSCRIRE LE PROJET DANS LE RÉSEAU ULTRA-MARIN

Responsable : Parc national de La Réunion

Budget initial : 31.610 €

Taux de réalisation estimé : 76 %

Budget consommé : 19 347,15 €

Statut de l'action : En cours, retard de 4 mois (résorbé)

	2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020			
	I	II	III	IV																								
I																												
R																												

Date de démarrage initiale (I) : 01/11/2014 / réelle (R) : 01/03/2015

Date de fin initiale (I) : 30/09/2020 / réelle (R) : 30/09/2020

Avancement technique depuis le rapport à mi-parcours

- Mission à Madagascar financée par l'IRD et réalisée dans le cadre du colloque régional « Valorisation durable des formations sèches de l'océan Indien (Valse) » du 17 au 19 septembre 2018 à Tuléar. Cet événement a regroupé 60 personnes.
- Mission à Mayotte financée par l'UICN et réalisée dans le cadre de l'atelier des gestionnaires des espaces naturels de Mayotte qui a réuni 40 personnes sur le thème de la restauration écologique les 19 et 20 septembre 2018.
- Mission en Guyane financée par le projet LIFE BIODIV'OM et réalisée dans le cadre d'une expertise technique sur l'action de conservation des savanes sur les thèmes des espèces exotiques envahissantes et la récolte et la mise en production d'espèces endémiques de

substitution à ces espèces exotiques envahissantes. Cette mission s'est déroulée du 13 au 17 mai 2019 auprès de 10 personnes.

- Mission Calanques financée par Reforest'action et réalisée dans le cadre de l'animation d'une journée commune entre les projets LIFE Habitats calanques et Forêt sèche sur le thème de la restauration écologique : des problématiques communes de l'île de La Réunion aux calanques. Ce fut également l'occasion d'apporter un retour d'expérience à nos collègues du LIFE Habitats calanques en termes de gestion de projet, d'accompagner sur le terrain les experts de la ferme aux tortues de Gonfaron (rencontrés en 2016 dans le cadre de l'action A5) et de bénéficier de leur expérience sur l'action C5. Le dernier jour de la mission a permis de poursuivre le travail avec nos collègues de l'AFB sur le suivi de la translocation du gecko vert de Bourbon (D1). Cette mission s'est déroulée du 21 au 24 mai 2019 auprès de 20 personnes.

Au fil de l'eau et autant que de besoin, des échanges réguliers avec nos confrères du projet LIFE+ Pétrels, des projets métropolitains et d'Outre-mer, ont lieu et portent aussi bien sur les problématiques de gestion administrative que technique.

Prochaines étapes

Nous profitons du colloque international *Islands Biology*, qui se déroulera à La Réunion en juillet 2019, et de la venue de collègues internationaux, pour organiser un atelier de travail tout au long de l'événement dont une sortie de terrain sur la thématique de l'action C5: refaunation de la forêt semi-sèche avec la tortue d'Aldabra comme substitut écologique à la tortue de Bourbon aujourd'hui éteinte.

Nous participerons également aux interLIFE 2019.

Livrables prévus

Nom du livrable	Date de rendu	Statut
Rapports de missions	30/09/2020	En cours

CONTRIBUTIONS HORS FONDS LIFE

Prise en charge des frais de mission à Madagascar par l'IRD.

Prise en charge des frais de mission à Mayotte par l'UICN.

Prise en charge des frais de mission en Guyane par le LIFE BIODIV'OM.

Prise en charge des frais de mission aux Calanques par Reforest'action.

4.2. Synthèse des progrès envisagés jusqu'au rapport final

Le prochain et dernier rapport sera le rapport final, prévu pour le 30 novembre 2020. Les principales actions envisagées jusqu'à cette date sont les suivantes :

Actions de conservation

- Finaliser l'implantation de l'arboretum du Domaine Fleurié ;
- Poursuivre les récoltes jusqu'en septembre 2019 ;
- Étendre les méthodes d'optimisation de fructification et de germination des espèces problématiques ;
- Animer la production jusqu'au mois de mars 2020 ;
- Réaliser la 3ème et dernière campagne de travaux écologiques (plantation d'espèces de la forêt sèche et lutte contre les espèces exotiques envahissantes qui la menace) ;
- Tester en conditions semi-naturelles la 2ème phase de l'expérimentation de la tortue d'Aldabra comme substitut écologique à la tortue de Bourbon.

Action de monitoring

- Continuer l'évaluation de l'efficacité de nos actions en milieu naturel (D1) ;
- Poursuivre le travail de thèse sur l'impact socio-écologique du projet (D2).

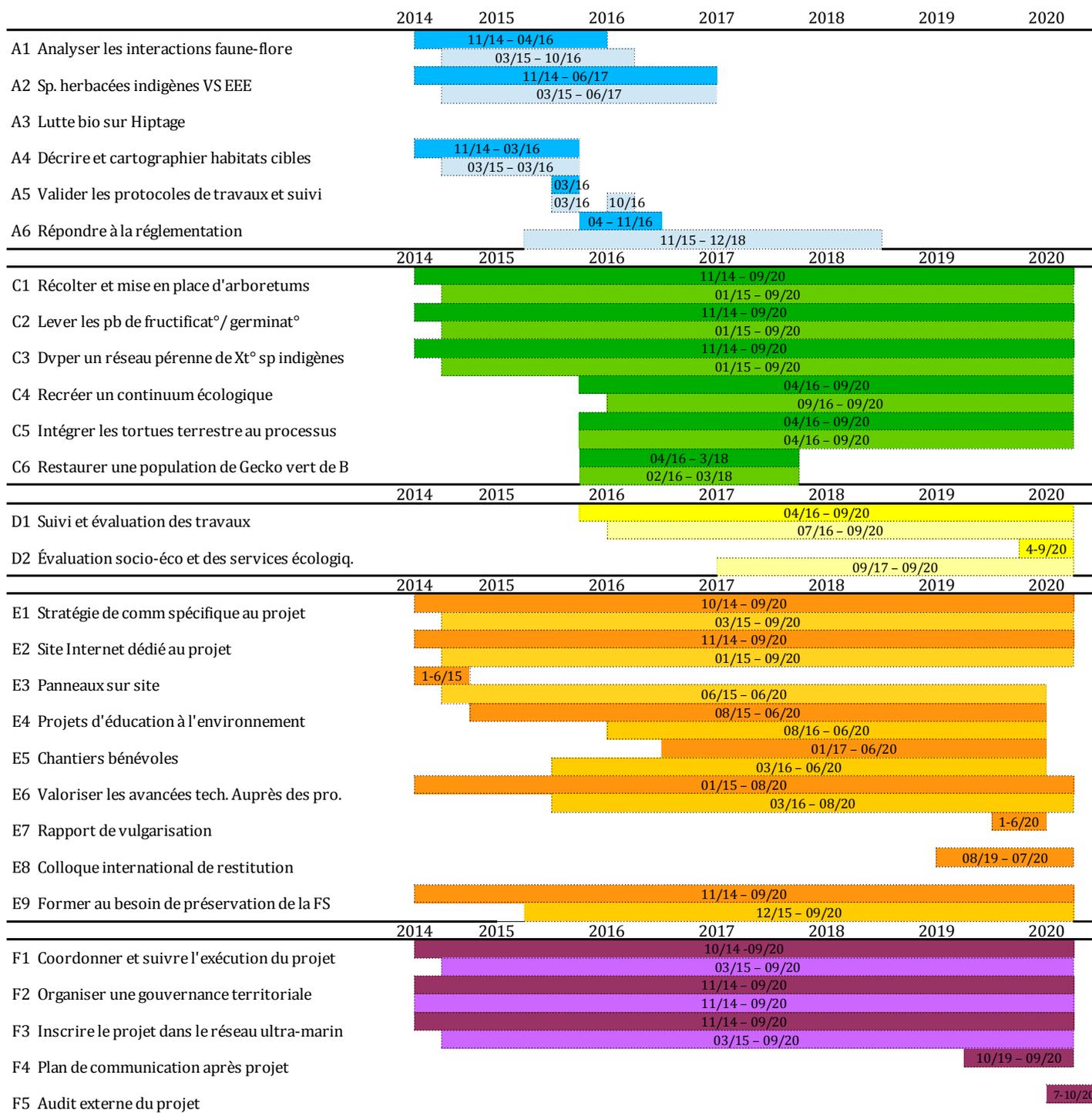
Actions de communication

- Finaliser les outils de communication en cours ;
- Animer le site Internet et la page facebook ;
- Animer les 8 dernières classes à projet sur l'année scolaire 2019-2020 ;
- Organiser la dernière campagne de chantiers bénévoles ;
- Continuer à valoriser les avancées techniques du projet auprès des professionnels de l'environnement ;
- Rédiger le rapport de vulgarisation ;
- Organiser le colloque international de restitution ;
- Participer aux derniers événements de formation au besoin de préserver la forêt semi-sèche.

Actions de gestion et de valorisation du projet

- Finaliser la coordination du projet et assurer sa capitalisation ;
- Mettre à l'épreuve la stratégie mécénat en vue de l'après-projet ;
- Organiser l'atelier : Refaunation de la forêt sèche (*Island biology conservation*) ;
- Participer aux interLIFE 2019 ;
- Lancer l'audit externe du projet qui sera finalisé à l'issue de ce dernier et joint au rapport final.

Échéancier du projet au 31 mai 2019



Format des dates = mois et année

Lignes foncées = temps de réalisation initiaux

Lignes claires = temps de réalisation actualisés (prise en compte du retard et de son éventuel rattrapage)

Cet échéancier comparatif permet la mise en évidence du rattrapage des retards pris au démarrage du projet.

4.3. Impact du projet

- Acquisition de connaissances uniques à La Réunion sur la phénologie :
 - de 8 espèces végétales des milieux semi-sec et de transition
 - du gecko vert de Bourbon et de la tortue d'Aldabra
 - des espèces de la strate herbacées du semi-sec
- Mise en protection des derniers semenciers naturels de Latanier rouge, de Bois d'éponge et de Bois de lait.
- Création d'un groupe d'experts sur l'herpétofaune de la zone océan Indien.
- Reconversion de 4 communes du secteur du projet à la production d'espèce de la forêt sèche et non exotique.
- Mise en place par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) d'une formation d'une formation spécifique au besoin de préserver la forêt sèche. 504 personnes en ont bénéficié à ce jour.
- Mobilisation des acteurs locaux : contribution d'expertises, financières ou logistiques.
- 2 215 personnes abonnées à la page Facebook et 4 399 à la lettre d'information.
- 10 073 visiteurs du site Internet.
- 513 enfants impliqués dans les classes à projet « Un enfant, un arbre endémique réintroduit ».
- Relais en continu dans la presse locale, 60 articles.
- Création d'emplois.
- Retombées économiques au bénéfice des entreprises locales. 1 274 000 € dédiés à des prestations externes.
- Référencement du projet par la GDZCOI comme bonne pratique.
- Montage de projets et obtention de financements en cohérence par des tiers :
 - Création d'un arboretum semencier par le Département sur son Espace Naturel Sensible à proximité immédiate de la zone du projet : 14 000 euros
 - Conventionnement avec la GDZCOI pour la prise en charge de 3 experts mauriciens et malgaches dans le cadre de l'action A5 : 1 747,50 euros
 - Mesure compensatoire de la Nouvelle Route du littoral portant sur le financement de l'étude d'une lutte biologique contre la Liane papillon : 250 000 euros sur 3 ans
 - Mesure compensatoire de la Nouvelle Route du littoral portant sur le financement de travaux d'entretien des parcelles du projet LIFE+ Corexerun et de nouvelles zones à acquérir par le Cdl : 1 116 000 euros sur 8 ans
 - Mesure compensatoire de la Nouvelle Route du littoral portant sur l'acquisition de nouvelles parcelles par le Cdl : 750 000 euros sur 3 ans
 - Conventionnement avec l'association Reforest'action pour la mise en place d'un mécénat pluriannuel : 23 844 euros

Au 31 mai 2018, l'existence et la bonne exécution du projet LIFE+ Forêt Sèche aura permis de motiver la **mobilisation de plus de 2 millions d'euros supplémentaires** sur son secteur d'intervention. A cela s'ajoute des contributions hors fonds LIFE qui bénéficient directement au projet LIFE+ Forêt Sèche.

4 – PARTIE FINANCIÈRE

4.1. État des dépenses au 31 mai 2019

L'état consolidé des dépenses du projet au 31 mai 2019 est le suivant :

	CONSOMMATION					TOTAL CONSO	TAUX CONSO (%)
	2015	2016	2017	2018	2019		
PERSONNEL	133 327,38 €	217 248,12 €	231 300,30 €	265 945,76 €	115 074,26 €	962 895,82 €	76
DÉPLACEMENTS	2 708,88 €	17 072,51 €	9 315,24 €	3 897,59 €	817,54 €	33 811,76 €	46
ASSISTANCE EXTERNE	12 707,04 €	25 766,65 €	27 052,11 €	414 519,35 €	94 465,56 €	574 510,71 €	45
ÉQUIPEMENT	4 686,00 €	1 092,00 €	1 381,90 €	0,00 €	0,00 €	7 159,90 €	65
CONSOMMABLES	786,46 €	6 031,48 €	17 382,44 €	2 832,29 €	3 931,36 €	30 964,03 €	38
FRAIS GÉNÉRAUX	18 965,81 €	28 604,41 €	28 692,76 €	24 257,51 €	12 226,09 €	112 746,58 €	75
Sous-total	173 181,57 €	295 815,17 €	315 124,75 €	711 452,50 €	226 514,81 €	1 722 088,80 €	60

A 17 mois de la fin du projet, le taux de consommation du budget de 60 % apparaît comme normal et cohérent avec les prévisions. En effet, l'une des particularités du projet est d'avoir recours à un volume important de prestations externes. Celles-ci sont exécutées sur les dernières années ce qui induit une accélération des dépenses sur la fin du projet (2018-2020). Ainsi, en 2017 sur la ligne « Assistance externe » on observe une consommation annuelle de 27 052,11 € qui passe à 414 519,35€ en 2018.

En complément, le tableau ci-dessous présente les dépenses réalisées par action au 31 mai 2019 :

	PERSONNEL	DÉPLACEMENTS	ASSISTANCE EXTERNE	ÉQUIPEMENT	CONSO	FRAIS GÉNÉRAUX	TOTAUX	TAUX CONSO (%)
A.1	17 399,70 €	105,88 €	27 698,85 €		149,79 €		45 354,22 €	83
A.2	12 193,99 €	88,20 €			510,20 €		12 792,39 €	37
A.3							0,00 €	0
A.4	16 101,32 €	1 060,28 €					17 161,60 €	52
A.5	20 774,60 €	13 301,63 €			2 676,15 €		36 752,38 €	114
A.6	7 535,43 €						7 535,43 €	59
C.1	102 193,34 €	2 104,20 €			35,26 €		104 332,80 €	102
C.2	1 799,45 €	12,60 €	694,40 €		142,40 €		2 648,85 €	5
C.3	52 836,64 €	922,80 €	11 180,70 €		8 487,34 €		73 427,48 €	30
C.4	39 933,31 €	604,06 €	518 119,04 €				558 656,41 €	55
C.5	5 392,81 €						5 392,81 €	25
C.6	53 626,12 €	1 250,20 €	6 042,88 €		5 012,66 €		65 931,86 €	174
D.1	49 384,88 €	390,60 €		1 070,00 €	195,00 €		51 040,48 €	52
D.2							0,00 €	0
E.1	84 281,48 €	234,80 €	3 935,00 €	1 403,90 €	11 611,84 €		101 467,02 €	51
E.2	33 295,76 €	25,20 €	6 839,84 €				40 160,80 €	96
E.3	5 738,86 €				168,18 €		5 907,04 €	55
E.4	29 795,33 €	261,66 €			40,00 €		30 096,99 €	57
E.5	33 863,44 €	558,00 €			806,25 €		35 227,69 €	68
E.6	2 236,92 €	12,60 €					2 249,52 €	8
E.7							0,00 €	0
E.8							0,00 €	0
E.9	3 141,05 €	39,20 €					3 180,25 €	10
F.1	281 288,68 €	11 612,20 €		4 686,00 €	1 128,96 €		298 715,84 €	88
F.2	91 916,44 €	46,76 €					91 963,20 €	85
F.3	18 166,26 €	1 180,89 €					19 347,15 €	61
F.4							0,00 €	0
F.5							0,00 €	0
	962 895,82 €	33 811,76 €	574 510,71 €	7 159,90 €	30 964,03 €	112 746,58 €	1 722 088,80 €	

La seule action qui présente un taux de consommation bien supérieur à l'initial est C6. Cela s'explique par un volume d'homme/jour qui s'est avéré sous évalué et par l'achat de consommables qui n'étaient pas prévus dans la candidature. Toutefois, il est important de noter que l'augmentation du nombre d'homme/jour n'a pas d'impact sur l'état financier du projet car il s'agit principalement du temps d'Anouk PITEAU recrutée avec votre accord en août 2017 pour, entre autre, suivre cette action. Il est donc normal qu'une augmentation du temps dédié soit observé.

Les coûts engendrés par l'achat de consommables n'ont également aucun impact car ils viennent compenser la faible consommation de ces derniers en C1 (35,26€ alors qu'ils sont provisionnés à hauteur de 10 250€ et qu'il n'est pas prévu d'y avoir recours car d'autres moyens de financement de cette action ont été trouvés).

Les dépenses par catégorie d'actions sont les suivantes :

ACTIONS	TOTAL	TAUX CONSO (%)
PRÉPARATOIRES	119 596,02 €	71,49 %
CONSERVATION	810 390,21 €	54,68 %
MONITORING	51 040,48 €	48,48 %
COMMUNICATION	218 289,32 €	47,77 %
MANAGEMENT	410 026,19 €	83,63 %
Frais généraux	112 746,58 €	75,16 %
TOTAL	1 722 088,80 €	60,38 %

Au 31 mai 2019 le budget dédié aux actions préparatoires est consommé à 71,49 %. Le delta positif sera ventilé et valorisé dans le cadre de l'exécution des autres catégories d'actions.

4.2. État des co-financements au 31 mai 2019

Le tableau ci-dessous permet de constater que le projet bénéficie en continue des contributions de ses co-financiers. Depuis le rapport à mi-parcours la Commission a rattrapé le solde qui nous restait à percevoir du versement intermédiaire (08/11/2018) et la DEAL s'est acquittée de 50 % de sa contribution annuelle au projet (30/03/2019).

FINANCEURS	REFERENCE DE LA SUBVENTION	MONTANT	VERSEMENTS	DATE DE PERCEPTION	RESTE A PERCEVOIR
EUROPE	LIFE13/BIO/FR/000259	1 426 001,00 €	570 400,40 €	29/08/2014	570 400,40 €
			285 200,20 €	29/12/2017	
			285 200,20 €	08/11/2018	
REGION	DEE/20150004	300 000,00 €	120 000,00 €	29/07/2015	180 000,00 €
ETAT	2015/15	300 000,00 €	36 095,00 €	23/03/2016	177 640,00 €
			24 700,00 €	02/03/2017	
			6 110,00 €	22/01/2018	
			25 000,00 €	30/03/2018	
			30 455,00 €	19/10/2018	
			25 000,00 €	30/03/2019	
DEPARTEMENT	15B132	300 000,00 €	90 000,00 €	23/11/2015	60 000,00 €
			150 000,00 €	18/05/2017	

ANNEXES

- Annexe 1 Fiche technique : utilisation de la fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) dans des opérations de réhabilitation écologique en milieu tropical.
- Annexe 2 Projet de convention de partenariat relative au projet d'arboretum semencier de plantes indigènes entre l'ALEFPA et le PNRUn.
- Annexe 3 Protocole de suivi de la population transloquée de *Phelsuma borbonica* sur le site du cap Francis.
- Annexe 4 Convention de stage HUREAU Sylvain.
- Annexe 5 Convention de stage PORCEL Xavier.
- Annexe 6 Rapport de stage : suivi post-translocation d'une population de gecko vert de Bourbon, *Phelsuma borbonica* (Mertens, 1966) (Sauria : Gekkonidae) : étude des interactions avec la flore indigène sur le site de réintroduction et étude d'impact du prélèvement sur la population source.
- Annexe 7 Maquettes des 5 posters de présentation du projet.
- Annexe 8 Bilans des manifestations 2018/2019.
- Annexe 9 Maquette du cahier de texte 2019-2020 de la commune de Saint-Denis et à destination des élèves de primaire.
- Annexe 10 Maquette des T-shirts du projet LIFE+ Forêt sèche.
- Annexe 11 Bilan des ateliers pédagogiques 2018/2019.
- Annexe 12 Maquettes des panneaux d'information/interprétation du projet mises en ligne et disponibles sur le site Internet du projet LIFE+ Forêt sèche.
- Annexe 13 Maquettes des 10 panneaux d'exposition.
- Annexe 14 Lettres d'information n°9, 10 et 11 du projet LIFE+ Forêt sèche.
- Annexe 15 Bilans des classes à projet 2017/2018 et 2018/2019.
- Annexe 16 Bilan des chantiers bénévoles 2018/2019.
- Annexe 17 Guide pour la valorisation des espèces végétales indigènes en milieux urbains.
- Annexe 18 Article et poster scientifique de valorisation de l'action de translocation du gecko vert de Bourbon et de son suivi
- Annexe 19 Cahier des charges : Construction d'un portfolio d'offres permettant d'assurer le financement de la conservation de la forêt sèche à l'issue du projet LIFE+ (2021) ».
- Annexe 20 Convention de partenariat entre le PNRUn, la ferme aux tortues et le centre pénitencier du Port pour une expérimentation sur la tortue d'Aldabra en conditions semi-naturelles.

- Annexe 21 Convention de stage GUILLOUX Antoine
- Annexe 22 Poster – Island biology conservation 2019 – Ecological Restoration of the tropical Semi Dry Forest in Reunion Island : Exploring Dimensions of Environmental Public Attitude.